

De la rue à un hébergement : exploration des relations entre occupation et identité au cours de la transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme vers un hébergement.

Eugénie Rebord

Travail présenté pour l'obtention du

Bachelor of Science HES-SO en ergothérapie

Haute école de travail social et de la santé Lausanne | HETSL | Lausanne

Le jury d'évaluation :

- Virginie Stucki, directrice
- Mélanie Guebey, codirectrice

Lausanne, août 2024

Remerciements

Avant toute chose, je tiens à remercier Virginie Stucki, professeur associée à la HETSL et directrice de ce travail, pour son soutien et son accompagnement durant l'élaboration de ce travail.

Je tiens également à remercier Mélanie Guebey, ergothérapeute et co-directrice de ce travail, pour le temps consacré à m'aider et pour ses commentaires pertinents.

Je remercie également le participant à l'étude pour sa disponibilité et la confiance accordée ainsi que l'association qui a facilité notre mise en contact.

Finalement, je remercie toutes les personnes qui ont consacré du temps à corriger mon travail et qui m'ont soutenue dans mes démarches.

Remarque

« Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un travail de bachelor pour l'obtention de 15 ECTS. Le contenu et les opinions émises dans le travail n'engagent que les auteurs. La responsabilité de l'école se limite à la définition et au contrôle de l'atteinte des objectifs pédagogiques relatifs aux travaux de bachelor ».

Résumé

Contexte : Le sans-abrisme constitue un défi social majeur touchant des milliers de personnes en Suisse. Les individus en situation de sans-abrisme sont confrontés à de multiples privations et disparités, aussi bien sur le plan social que sur le plan occupationnel. La transition de vie allant de la rue vers un hébergement personnel est une période charnière dans le parcours de vie de ces individus. Outre les changements environnementaux majeurs occasionnés, cette transition induit des modifications de routines, d'habitudes de vie et d'occupations.

Buts et méthode : Cette étude explore la transition de vie d'une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme vers un logement, en analysant les relations entre les occupations et l'identité. Une étude descriptive et exploratoire a été menée, incluant un entretien narratif avec une personne ayant acquis un logement après une période de sans-abrisme.

Résultats : La littérature relève que la transition de vie allant de la rue vers un logement passe par plusieurs étapes clés. L'analyse du récit du participant a relevé qu'une condition préalable au changement, suivie d'un engagement dans des occupations, joue un rôle crucial dans ce processus. Cette transition implique également une transition environnementale (physique et sociale) et induit une évolution en termes d'engagement occupationnel ainsi qu'une transformation de l'identité occupationnelle. L'acquisition d'un logement a permis au participant de s'engager dans de nouvelles occupations domestiques comme aménager son espace de vie, faire le ménage, faire les courses etc... ce qui a engendré de nouveaux rôles tels qu' «être une personne logée». Cependant, le manque d'engagement occupationnel et l'ennui peuvent freiner cette transition de vie et nuire au maintien du logement. Un environnement stable, associé à de la volition, favorise l'engagement dans de nouvelles occupations, l'établissement d'objectifs, l'investissement de nouveaux rôles etc. facilitant la transition de vie allant de la rue vers un logement et ouvrant des possibilités de projection future.

Conclusion : Le sans-abrisme représente une réalité complexe et multidimensionnelle marquée par des transitions de vie allant bien au-delà de la simple absence/acquisition de logement. Les résultats démontrent que le logement en lui-même ne permet pas la réussite de ce type de transition de vie. L'étude met en évidence les effets bénéfiques de l'engagement occupationnel pendant cette période de grands bouleversements. En effet, le participant à l'étude montre que ses engagements occupationnels, soutenus par un environnement sécuritaire, lui ont permis d'investir de nouveaux rôles, de mettre en place des routines et de créer des relations sociales, améliorant ainsi sa transition de vie.

Mots clés : sans-abrisme – ergothérapeute – occupation – identité – transition occupationnelle

Dans ce travail, j'ai opté pour un langage inclusif et suivi le guide d'Amnesty International concernant le langage inclusif (Amnesty International, 2022). Ce langage a été choisi au vu du sujet de mon travail qui porte sur une population faisant face à de l'exclusion sociale et de la discrimination. De ce fait, et pour éviter de renforcer ces inégalités, le langage inclusif a pour objectif de contrer, à sa juste valeur, les discriminations. Le langage inclusif est également utilisé ici dans un but de sensibilisation et afin de permettre à toutes et tous de se sentir concernés.

Table des matières

1. Introduction	6
2. Etat de la littérature scientifique	8
2.1. Quelques chiffres et définition du sans-abrisme	8
2.1.1. Le processus de marginalisation	10
2.2. La vie dans la rue	11
2.2.1. Violence, agression et discrimination	11
2.2.2. Le stress social et ses répercussions	12
2.2.3. Les temporalités et le sans-abrisme	14
2.3. L'impact du sans-abrisme sur la santé	15
2.3.1. La précarité et les inégalités sociales de santé	15
2.3.2. Les déterminants sociaux de la santé	16
2.4. Le sans-abrisme d'un point de vue occupationnel	20
2.4.1. Les sciences de l'occupation	20
2.4.2. Observations occupationnelles du sans-abrisme	21
2.5. Le sans-abrisme et la transition de vie	24
2.5.1. Transition de vie, environnementale et occupationnelle	24
2.5.2. L'impact du sans-abrisme dans l'accès à un logement	25
2.5.3. Parcours de changement et adaptation occupationnelle	26
2.5.4. Transition de vie et identité occupationnelle	28
3. Problématique	31
3.1. Buts et questions de recherche	32
3.2. Hypothèse de recherche	33
4. Méthodologie	34
4.1. Type d'étude	34
4.2. Population à l'étude	34
4.3. Méthode et instruments de récolte de données	35
4.4. Méthode d'analyse des données	36
4.5. Considérations éthiques	36
5. Résultats	38
5.1. Présentation du participant	38
5.2. Le processus de transition de vie	38
5.2.1. Quitter un environnement de vie difficile à gérer	38
5.2.2. Le parcours vers l'acquisition d'un logement	39
5.3. Les transitions environnementales	40
5.3.1. Hospitalisation et sevrage	40
5.3.2. L'intégration d'un nouveau logement	42

5.3.3 Renforcement de l'estime de soi	43
5.4 Perspective occupationnelle de la transition	44
5.4.1 Le processus de sevrage	44
5.4.2 L'ennui.....	45
5.4.3 La consommation de substances psychoactives	46
5.4.4 Investissement associatif.....	47
5.5 Projection dans le futur	48
5.5.1 Projet professionnel	48
5.5.2 Projet personnel.....	48
6. Discussion	50
6.1 Nécessité de s'engager dans des occupations pour maintenir un logement	51
6.2 Association de conditions environnementales favorables et de volition	53
6.3 Forces et limites du travail	54
6.4 Intérêt pour la pratique professionnelle	54
6.4.1 Introduire des approches axées sur l'occupation.....	54
6.4.2 Vision transactionnelle : personne-environnement-occupation	55
7. Conclusion.....	57
8. Bibliographie	59
9. Annexes	69
9.1 Annex 1 : Lettre d'invitation.....	69
9.2 Annexe 2 : Guide d'entretien	71
9.3 Annexe 3 : Formulaire d'information et de consentement.....	74

1. Introduction

Selon Marshall & al. (2018) mais également Ravenhill (2003) et Somerville (2013), le phénomène du sans-abrisme représente une réalité complexe et multidimensionnelle, marquée par des transitions de vie qui vont bien au-delà de la simple absence de logement. Les personnes en situation de sans-abrisme sont sujettes à de nombreuses privations et font face à des inégalités tant bien sur le plan social que sur le plan occupationnel (Tsang & al., 2013).

Une fois dans la rue la personne intègre, selon Ravenhill (2003), la « communauté du sans-abrisme ». Ces personnes, ayant vécu des histoires de vie semblables, forment ensemble un groupe aux liens étroits. Néanmoins, la vie dans la rue provoque de nombreuses insécurités. Selon de la Fuente-Roldán & al. (2023) ainsi que Turner & al. (2018), les personnes en situation de sans-abrisme sont plus sujettes à subir violence, victimisation et discrimination qu'une personne qui n'est pas concernée par l'exclusion sociale. En plus des limitations occupationnelles que relève le sans-abrisme, la santé, et plus particulièrement la santé mentale, constitue un enjeu important (Bhui & al., 2006 ; Williams & Stickley, 2010). D'ailleurs, selon Laporte & Chauvin (2010), un individu sur deux est atteint de troubles psychiatriques sévères.

Comme le démontrent Poirier & al. (2000), les événements de vie traumatisants vécus dans la rue influencent à leur tour la facilité d'accéder à un logement ainsi que la reprise d'activités.

Selon Marshall & al. (2018), que ce soit de l'entrée dans la rue ou de la sortie vers un hébergement, la transition est marquée par des changements qui influencent non seulement la vie quotidienne mais également la construction identitaire et la participation occupationnelle. Les transitions de vie et de contexte, notamment le passage de la rue à un hébergement, constituent des changements radicaux, tant bien sur le plan physique que social, demandant à l'individu une grande capacité d'adaptation. Ces changements, souvent complexes et cruciaux, jouent un rôle dans la manière dont la personne en situation de sans-abrisme investit ses occupations mais également dans sa perception de soi.

D'après Somerville (2013), cette population est donc confrontée à de nombreux obstacles relatifs à la perte et à la reconstruction identitaire. Veresov (2020), démontre également que l'identité façonnée par nos actions et les expériences vécues, se trouve être en constante évolution tout du long de ce processus.

Selon Marshall & Rosenberg (2014), malgré le nombre croissant d'études sur le sans-abrisme et la transition vers un logement, la transition de vie et ses changements sont encore mal compris. Les dynamiques spécifiques entre occupation et identité pendant la transition restent

également relativement peu explorées. Cette lacune appelle à une attention particulière, notamment dans le domaine de l'ergothérapie, où la compréhension des occupations est primordiale.

En engageant cette étude, je vise donc à contribuer à la compréhension des besoins, des défis et des possibilités rencontrés par les personnes ayant vécu le sans-abrisme, en me penchant sur les relations entre les occupations et l'identité au cours du processus de transition allant de la rue vers un hébergement.

Ainsi la question de recherche de ce travail est la suivante : **Comment les occupations et l'identité occupationnelle interagissent ensemble au cours du processus de transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme, allant de la rue vers un hébergement stable ?**

Dans un premier temps, et afin de répondre à cette question, une partie théorique comprenant un état de la littérature est présentée. Le sans-abrisme et sa population sont définis afin de mieux appréhender les différences de signification entre les divers termes gravitant autour de ce sujet. La période concernant la vie dans la rue ainsi que les défis qu'elle soulève sont ensuite précisés afin de mieux comprendre les enjeux liés au sans-abrisme. Puis, l'ergothérapie et ses concepts sont présentés au travers une perspective des sciences de l'occupation dans le but d'approfondir et de percevoir le sans-abrisme d'un point de vue occupationnel. La transition de vie, impliquant une transition occupationnelle et de contexte, est alors précisée de manière à mieux comprendre le processus de transition et à identifier les obstacles/facilitateurs du passage allant de la rue vers un logement.

Une enquête exploratoire et descriptive, menée auprès d'une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme et ayant acquis un logement, est ensuite présentée, suivie d'une discussion dans le but d'approfondir la réflexion sur la problématique de départ qui s'intéresse à explorer la transition de vie allant de la rue vers le logement pour une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme. Enfin, la conclusion évoque une piste de réflexion qui pourra être explorée dans un éventuel autre travail futur.

2. Etat de la littérature scientifique

2.1. Quelques chiffres et définition du sans-abrisme

De nos jours, l'étendue et les connaissances concernant le nombre, le parcours, les conditions d'existence ainsi que les expériences des personnes en situation de sans-abrisme sont mal connues en Suisse (Dittmann & al., 2022). Une étude menée par la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne (HETSL), sur mandat de l'Office Fédéral du Logement, datant de 2022, a permis d'estimer et recenser à 2'200 le nombre de sans-abris en Suisse et à 8'000 le nombre de personnes risquant de perdre leur logement (Office Fédéral du Logement [OFL] 2022). Il est également ressorti de cette étude que les villes et les agglomérations sont les plus touchées par la problématique du sans-abrisme.

Dans l'imaginaire collectif, le sans-abrisme est souvent associé au « clochard marchant dans la rue, puant, sale et affamé ou de l'alcoolique odieux, bruyant et ivre » (Ravenhill, 2003, p. 11). Cependant, Diduck & al. (2022) soulignent le fait que le sans-abrisme peut toucher tout un chacun, quels que soient l'âge, le genre ou la situation familiale.

Drilling & Dittmann (2020) définissent alors le sans-abri comme :

Toute personne vivant dans la rue, dans des lieux publics ou sans logement pouvant être qualifié comme tel. Les personnes accueillies dans des hébergements d'urgence, qui n'ont donc pas de domicile fixe et passent la nuit dans des foyers d'urgence ou dans des structures bas seuil, sont également considérées comme sans-abris. (p. 493)

La Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris [FEANSTA] (2007), détermine une typologie de l'exclusion liée au logement appelé ETHOS en fonction des situations de vie selon quatre catégories :

1. Sans-abri : personne vivant dans la rue ou dans un hébergement d'urgence
2. Sans logement : personne en foyer d'hébergement pour personnes sans-domicile
3. Logement précaire : personne en habitat précaire, menacée d'expulsion
4. Logement inadéquat : personne vivant dans des structures provisoires, non conventionnelles, dans des logements indignes

Le sans-abrisme a été considéré durant le 16ème siècle comme un choix, une décision volontaire d'errer dans les rues (Drilling & Dittmann, 2020). A ce jour, on ne considère plus le sans-abrisme comme étant lié à quelque chose que l'on s'imposerait ou s'auto-infligerait mais plutôt comme le résultat de conditions contextuelles et personnelles divers. Les causes restantes complexes à établir, elles sont toutefois le résultat de l'interaction de divers facteurs psychosociaux, sociaux-environnementaux, culturels, économiques et individuels (Fazel & al.,

2014 ; Moreau de Bellaing & Guillou, 1995 ; van Dongen & al., 2019). Voici des exemples de facteurs récurrents mentionnés dans la littérature qui peuvent conduire à une situation de sans-abrisme : mauvaise gestion de l'argent, pauvreté, chômage, perte d'emploi ou encore un sous-emploi, manque de soutien familial, violence domestique, fuite d'un pays en guerre, problèmes psychiatriques, sortie récente d'un milieu carcéral, enfance en milieu précaire, etc. (Poirier, 2000 ; Tryssenaar & al., 2000 ; Willemin & Bodenmann, 2016).

Somerville (2013), relève également que ces différents facteurs / risques (individuels, culturels, sociétaux ...) ne peuvent être des variables indépendantes du sans-abrisme, cependant, elles peuvent ne pas être toutes associées à la situation de sans-abrisme spécifique à l'individu. En effet, l'histoire de vie joue un grand rôle quant aux causes du sans-abrisme. Il décrit par ailleurs le sans-abrisme comme multidimensionnel et le définit ainsi :

Le sans-abrisme n'est pas seulement une question de manque d'abri ou de logement, de manque de toit au-dessus de la tête. Il s'agit d'une privation dans de nombreuses dimensions - psychologique (manque de confort ou de chaleur corporelle), émotionnelle (manque d'amour ou de joie), territoriale (manque d'intimité), ontologique (manque d'enracinement dans le monde, anomie) et spirituelle (manque d'espoir, manque de but).
(p. 384)

Somerville (2013), démontre que la vision épidémiologique prenant en compte uniquement les facteurs de risques ne permet pas d'identifier les réelles causes du sans-abrisme. Pour comprendre alors les raisons de cette transition, il est obligatoire de lier les facteurs de risques identifiés avec l'histoire, la biographie des personnes en situation de sans-abrisme (Somerville, 2013. pp. 402-408). Il est alors plus juste de parler d'un parcours de vie que d'un facteur.

Ravenhill (2003), dans sa thèse de doctorat sur « *The culture of homelessness : An ethnographic study* » présenté à l'école d'économie et de science politique de Londres, démontre que lorsque l'individu se retrouve à la rue, il subit un continuum d'exclusion /inclusion sociale. La communauté du sans-abrisme se rapporte au besoin d'appartenir mais également d'être respecté et de se sentir en sécurité. Les sans-abris forment alors une communauté / un groupe ayant vécu une histoire de stigmatisation et discrimination similaire et développant des liens affectifs étroits (Ravenhill, 2003). En effet, un système de croyances, de valeurs et de normes se développe au sein de cette communauté et une identité de groupe se crée. Ce n'est pas parce qu'une personne intègre la communauté du sans-abrisme qu'elle est en accord avec toutes ses valeurs. Il existe également de nombreuses sous-communauté basées sur l'âge, la zone démographique ou encore le sexe (Ravenhill, 2003).

Finalement la notion d'itinérance, employée au cours de ce travail, est un terme emprunté à la littérature américaine et que l'on retrouve plus spécifiquement dans les études canadiennes (Poirier & al., 2000 ; Salsi & al., 2017 ; Tryssenaar & al., 2000). Ce terme, selon Roy (2009), professeur titulaire au département de sociologie de l'université du Québec, désigne « une personne seule, dépourvue de logement et d'adresse et qui, toute la journée, suit un itinéraire allant de ressource en ressource pour obtenir satisfaction à ses besoins les plus élémentaires : manger, se vêtir ou se loger » (p. 25). De plus, Tryssenaar & al. (2000), toutes ergothérapeutes au Québec, mais également Poirier & al. (2000), psychologues au Québec, définissent l'itinérance comme un problème complexe aux causes multifactorielles. La notion d'itinérance est souvent associée au terme de sans-abris mais peut également être utilisée de manière plus large pour décrire toute personne qui se déplace régulièrement sans s'installer définitivement dans un lieu. En effet, Kauppi & al. (cité dans Sullivan & al., 2015), proposent la distinction suivante « les itinérants sont des migrants tandis que les sans-abris sont des individus qui ne quittent pas leur communauté » (p. 243) De ce fait et par sa notion d'état de déplacement, l'itinérance diffère légèrement du sans-abrisme.

2.1.1. Le processus de marginalisation

Selon Castel (1994), sociologue et philosophe français, les situations marginales dépendent d'un double processus c'est-à-dire « un décrochage par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle » (p. 13). Selon lui, le processus de marginalisation est catégorisé par trois zones : la zone d'intégration, la zone de vulnérabilité et la zone de désaffiliation (Castel, 1994). Ces trois zones ne sont pas figées et peuvent se chevaucher.

La zone d'intégration est associée à un réseau social développé et un travail stable. C'est grâce à la stabilité de cet emploi que l'individu pourra participer activement en tant qu'acteur social. Dans cette approche, le réseau social se caractérise comme le premier filet de sécurité. La zone de vulnérabilité, quant-à-elle, est associée à « un travail précaire et une fragilité des soutiens relationnels » (Castel, 1994, p. 13). Enfin, la zone de désaffiliation correspond alors à l'absence de travail et un isolement relationnel. Cependant, de bonnes relations socio-familiales peuvent compenser les effets de la désaffiliation dans le rapport au travail ou inversement une bonne situation au travail peut atténuer les effets de la désaffiliation dans les relations (Castel, 1994). Martuccelli, sociologue français interviewé par Lits (2009), met l'accent sur « le processus d'individuation et la notion d'épreuve » (p. 4). Les épreuves sont des défis que l'individu doit affronter. Il se peut alors que selon les personnes ces défis soient surmontables alors que pour d'autres ces défis les amèneront dans un processus de marginalisation (Martuccelli & Lits, 2009).

Finalement, il arrive également que le sans-abrisme ne soit pas lié complètement à une rupture de travail. En effet, une étude faite en France, datant de 2014, révèle qu'un quart des sans-abris ont un emploi, mais qui ne leur permettent pas d'acquérir un logement (Yaouancq & Duée, 2014).

2.2. La vie dans la rue

2.2.1. Violence, agression et discrimination

Une personne en situation de sans-abrisme est plus sujette à subir violence, victimisation et discrimination qu'une personne qui n'est pas concernée par l'exclusion sociale (de la Fuente-Roldán & al., 2023 ; Turner & al., 2018).

Emmanuel Escard, médecin à l'Hôpital universitaire de Genève, fait le lien entre la précarité et la violence. Il décrit alors que « les violences peuvent intervenir dans différents contextes de vulnérabilité, comme dans un contexte multiculturel et de migration, d'environnement à risque, de limitation de l'autonomie, d'étapes particulières de vie » (Escard, 2012, p. 1916). La violence est alors reliée à divers facteurs comme « la détresse psychologique, la pauvreté, la difficulté d'accès au logement, l'isolement social, la stigmatisation » (Escard, 2012, p. 1917). Les personnes sans-abris vivant dans un contexte vulnérable et se trouvant dans une situation économique et sociale pauvre, seront alors davantage touchées par la souffrance d'un point de vue psychique, par les violences et les suicides.

L'insécurité de vivre dans la rue se manifeste par la fréquence des vols. L'enquête sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-De-France (SAMENTA), réalisée à Paris en 2009, ayant interrogé des personnes en situation de sans-abrisme utilisant les services d'aide, a pu relever un taux de 12,3 % de vols chez les personnes à la rue (Girard & al., 2009). Les personnes sans-abri « rapportent se faire voler non seulement leur argent mais aussi leur sac de couchage, leurs chaussures et même leur chiot, le tout dans la rue pendant leur sommeil » (Girard & al., 2009, p. 28).

Dans son rapport mondial sur la violence et la santé, l'Organisation mondiale de la Santé [OMS] (2002), définit plusieurs types de violences à savoir la violence interpersonnelle, la violence contre soi-même ainsi que la violence collective.

La violence interpersonnelle de type communautaire est décrite par l'OMS (2002), comme « la violence entre des personnes qui ne sont pas apparentées et qui peuvent ne pas se connaître » (p. 6).

Une étude menée au Brésil par Moraes de Oliveira & al. (2023) a permis d'analyser la violence vécue par la population sans-abri dans la rue. L'étude a recruté 85 personnes dont 64

hommes, 69 personnes non-blanches, la plupart consommatrice de substances psychoactives. Dans cette étude, sur les 85 personnes interrogées, la prévalence globale de la violence est de 62,3%. Plusieurs violences ont pu être identifiées, la plus fréquente étant la violence physique (28,2%). L'agression verbale, majoritairement vécue par les femmes, est également ressortie (57,1%). Le genre, la durée de vie dans la rue, la couleur de peau ainsi que l'ethnie sont des facteurs influençant le taux et le type de violence. En effet, être une femme, avoir vécu plus de cinq ans à la rue ainsi qu'être non-blanche augmente le risque de violence subie dans la rue. L'étude a également relevé que la journée était plus propice à la violence que la nuit. De plus, les prises de substances, les addictions qui en découlent et l'accessibilité à ces produits amènent parfois à de l'agressivité et renforcent alors les actes de violence dans la rue. En effet, Falardeau (2014) dans son livre « Dans les tripes de la drogue et de la violence : Mieux comprendre ces jeunes », démontre que la violence peut survenir à la suite directe de l'intoxication et des perturbations qu'elle provoque mais également sur le marché de la drogue caractérisé comme un milieu de violence et d'agressivité.

La violence contre soi-même est également présente dans la population sans-abri. Bhui & al. (2006) relèvent que les personnes sans-abri sont 34 fois plus susceptibles de commettre un acte suicidaire. Jiménez-Molina (2020) a démontré que l'automutilation est une stratégie d'adaptation mise en place chez les jeunes sans-abris au Chili afin de leur permettre de faire face aux difficultés rencontrées. Marshall & al. (2017), relèvent également que les personnes en situation de sans-abrisme s'engagent dans des occupations d'automutilation pour ressentir et vivre d'autres sentiments que le stress et l'anxiété engendrés par la vie dans la rue.

Pour lier au contexte de la Suisse, et comme cité ultérieurement, une étude menée par Dittmann & al. (2022) relève un taux de 42% chez les personnes en situation de sans-abrisme interrogées ayant vécu des discriminations dans l'espace public en Suisse. Les déclarations sont liées à un sentiment de mépris ressenti au sein des espaces publics.

2.2.2. Le stress social et ses répercussions

Être en situation de sans-abrisme engendre, en plus de la violence et de la discrimination, du stress. Plus précisément du stress social qui « renvoie aux facteurs sociaux qui créent des situations de vie stressantes » (Jasmin, 2019, p. 94). Le stress social est influencé par deux facteurs : le stress chronique et les événements de vie.

Comme nous l'avons vu précédemment, des événements de vie tels que la violence, une enfance en milieu précaire, un parcours migratoire etc., sont des situations dont les personnes en situation de sans-abrisme sont susceptibles de rencontrer et pouvant engendrer traumatisme et stress. Ces incidents et ces répercussions engendrent alors l'interruption d'occupation quotidienne. Selon Jasmin (2019), cela implique un ajustement de la personne

vis-à-vis de ses activités et accentue donc un déséquilibre occupationnel. De plus, le stress social influence les rôles de la personne. Les rôles sont « des normes et des attentes sociales et culturelles portant sur la performance occupationnelle, qui sont associées à l'identité personnelle et sociale de l'individu » (Meyer, 2013, p. 12). Ces derniers se verront bouleversés et des conflits entre les rôles apparaîtront. Une restructuration, c'est-à-dire un changement de rôle, devra être effectué (Christiansen & al., 2011 ; Jasmin, 2019). Williams & Stickley (2010), au travers de leurs études sur les expériences des personnes sans-abris au Royaume-Uni et l'impact de ces dernières sur l'identité et la santé mentale, relèvent le fait que certains rôles qui étaient auparavant investis ne peuvent plus l'être une fois à la rue. Un des participants à l'étude explique ne plus pouvoir s'investir dans son rôle familial depuis qu'il se trouve à la rue et un sentiment de manque est alors apparu.

Les rôles étant liés à l'identité occupationnelle, l'identité d'un-e-x sans-abri sera également impactée. Elle se définit comme étant « une composante de ce que la personne est et de ce qu'elle souhaite devenir en tant qu'être occupationnel à partir de son histoire de participation occupationnelle » (Kielhofner, 2008, p. 106). Christiansen (cité dans Hasselkus, 2002) rajoute également que les occupations sont « le principal moyen par lequel les gens développent et expriment leur identité » (p. 17).

Lorsque nous devons nous définir, le travail est souvent la première chose à laquelle nous rapportons et qui permet de définir qui nous sommes (Williams & Stickley, 2010), ce qui exclut donc les personnes en situation de sans-abrisme souvent sans emploi voire au chômage. De plus, et comme nous l'avons vu précédemment, ces dernières sont également victimes de stigmatisation par le fait de leurs engagements dans des occupations socialement non acceptées (prise de substances psychoactives). Ces facteurs auront un effet négatif sur leurs perceptions d'elles-mêmes et leur identité tout entière se verra alors chamboulée.

Dans son écrit sur les conditions sociales des personnes présentant des troubles psychiatriques, Ravenhill (2003) (cité dans Somerville, 2013), décrit comment les personnes vivant en institution sont victimes de dépersonnalisation. Ravenhill, relie ce processus à la population sans-abri en relevant qu'une perte d'identité est également présente, lorsqu'une fois à la rue, les vêtements s'usent et que faire ses soins d'hygiène corporelle devient de moins en moins régulier et de plus en plus difficile. Elle relie également cette dépersonnalisation par le fait que ces personnes s'appellent par des surnoms. Toutefois, la dépersonnalisation, concept étudié par Goffman (1961), est fortement liée à une souffrance mentale impliquant une perte d'identité (de Masi & Avakian, 2013) que l'on peut également retrouver chez les personnes vivant une situation de sans-abrisme.

2.2.3. Les temporalités et le sans-abrisme

Les personnes en situation de sans-abrisme, vivent des journées qu'elles décrivent et expriment comme une suite d'attentes. Une étude réalisée par Serra Mallol (2014), maître de conférences en sociologie et anthropologie à l'université de Toulouse, a montré, à travers des entretiens avec des personnes sans-abri tahitiens, qu'elles passent une grande partie de leur journée à attendre :

Attendre l'ouverture du centre d'hébergement le matin et celle de la fourniture gratuite des repas, attendre que les services administratifs ouvrent leurs portes pour pouvoir organiser des démarches, attendre d'avoir réuni la nourriture ou la somme nécessaire pour les repas du midi et du soir, attendre que la ville se vide de ses visiteurs nocturnes pour dormir, attendre le prochain bon alimentaire ou la prochaine distribution gratuite de vêtements... (p. 8)

Cette forme de dépossession du temps, du contrôle et du pouvoir d'action par l'organisation des structures primaires demande aux individus une grande capacité d'adaptation mais demande également une certaine socialisation aux différentes temporalités.

Illman & al. (2013) dans leur étude auprès de personnes sans-abri atteintes de maladie mentale, soulignent également que ces dernières passent une grande partie de leur journée à attendre que le temps passe. Les individus en situation de sans-abrisme relèvent cependant s'engager dans des occupations dénuées de sens simplement pour passer le temps.

Pour faire le lien avec ce que nous avons vu précédemment, ces temps d'attente peuvent également apparaître à la suite d'événements traumatisants comme la violence, la stigmatisation et la victimisation. En effet, ces situations de violence, parfois allant jusqu'à l'intervention des autorités, font souvent place à de longues périodes avec peu de stimulations. Cela peut s'expliquer par le fait qu'un état de vigilance chez les personnes en situation de sans-abrisme se développe et limite temporairement leurs engagements (Marshall & al., 2017).

De plus, Marshall & al. (2019), ont effectué une étude sur l'ennui et l'activité significative chez les personnes sans-abris. Cette étude relève que, par manque de stimulations et d'opportunités d'engagements dans des activités significatives, les personnes en situation de sans-abrisme ressentent de l'ennui. L'ennui est alors défini comme « l'expérience aversive de vouloir, mais de ne pas pouvoir, s'engager dans une activité satisfaisante » (Eastwood & al. 2012, cité dans Marshall & al., 2019, p. 358). L'ennui ressenti influence alors la-e-x sans-abri à s'engager dans des occupations à risque mais fait également ressentir du désespoir, de l'anxiété ainsi que du stress venant impacter la santé mentale de ce dernier. La santé

physique, quant-à-elle, est impactée par de grandes fatigues et par le fait de ne pas se sentir vivant. Cela est dû aux manques d'activités quotidiennes.

Finalement, Serra Mallo (2014) démontre que la projection dans le futur est également difficile pour les individus en situation de sans-abrisme et plus particulièrement pour les femmes en situation de sans-abrisme et les individus avec des enfants. En effet, de nombreuses craintes concernant l'avenir mais également le fait de se sentir exclu et repoussé de la société rendent le dépassement de ces phases d'attente compliqué.

2.3. L'impact du sans-abrisme sur la santé

2.3.1. La précarité et les inégalités sociales de santé

Comme précité, la population sans-abri doit donc faire face à des formes d'exclusion sociale, de précarité et pauvreté.

Selon Wresinski (1987), la notion de précarité renvoie à :

L'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines d'existence. (p. 6)

Cette notion est donc étroitement liée au principe d'isolement / exclusion sociale (Bresson, 2020).

Jean Furtos (2009), psychiatre français, souligne la différence entre la précarité et la pauvreté et montre que toutes les personnes pauvres ne sont pas nécessairement précaires. Selon lui, la précarité est liée à « la peur de perdre les sécurités » (pp. 18-19) (emploi, logement, statut social etc.) ; il arrive donc que certaines personnes ne croient alors plus en l'avenir, n'arrivent pas à rebondir et vont parfois jusqu'à s'auto-exclure pour pouvoir continuer à survivre (Furtos, 2009).

Selon le sociologue Colombi (2020, cité dans Willig & al., 2023), la pauvreté n'est pas qu'une privation matérielle, elle est davantage liée à « une expérience de disqualification et de stigmatisation » (p. 17). En effet, la pauvreté, phénomène complexe de manque causé par de nombreux facteurs, est étroitement liée aux interactions sociales et est fortement tributaire des représentations de la société. Selon Mercier (1995), cette notion de manque peut provoquer en plus d'une privation matérielle de l'isolement social.

Ces phénomènes vont créer des inégalités sociales de santé. Selon Pascal & al. (2006), les inégalités sociales de santé se définissent comme les différences sociales d'état de santé et

qui s'observent par un écart de santé entre des individus ou des groupes selon leur position sociale. Les populations vulnérables, telles que la population sans-abri, sont des groupes qui représentent un risque plus élevé d'être en mauvaise santé à cause des obstacles aux ressources sociales, économiques, politiques et environnementales (Wuillemin & Bodenmann, 2016 ; Purkey & Mackenzie, 2019).

Au cours du prochain sous-point il sera démontré comment les déterminants sociaux de la santé influencent le bien-être et la santé des personnes sans-abri. En effet, un bon état de santé ne peut être atteint lorsqu'une personne vit une privation matérielle et / ou sociale (Dittmann & al., 2022). Il est toutefois important de souligner que la santé et le bien-être dépendent de diverses définitions et conceptions : subjective, salutogénique, adaptationnelle ou encore fonctionnelle.

2.3.2. Les déterminants sociaux de la santé

L'OMS (2008) définit les déterminants sociaux de la santé comme :

Les facteurs structurels et les conditions de vie quotidiennes qui sont à l'origine d'une grande partie des inégalités en santé entre pays et dans les pays. Ils englobent la répartition du pouvoir, des revenus, des biens et des services, les conditions de vie des individus (accès aux soins, scolarisation et éducation, conditions de travail, loisirs, habitat et environnement). Le terme de « déterminants sociaux » regroupe donc les facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux et culturels qui ont une forte influence sur l'état de santé. (p. 1)

Une recherche au Canada a été menée par Watson & al. (2016) dans le but d'explorer et élargir le concept d'exclusion sociale dans la perspective des déterminants sociaux de la santé afin de comprendre comment l'environnement social, les comportements de santé et l'état de santé des personnes sans-abris sont étroitement associés à la privation matérielle et sociale.

L'étude a alors interrogé 21 participant-e-s-x dont 13 de sexe masculin et 8 de sexe féminin pour un pourcentage de 66% de célibataires et 62% de personnes âgées entre 21 à 40 ans.

Concernant son chapitre sur l'environnement social, les chercheur-e-s-x démontrent un manque d'interaction et soutien social présent chez près d'un quart des participant-e-s-x et soulignent également le fait que ces environnements sociaux médiocres peuvent être la cause de leurs situations de sans-abrisme. En effet, un participant relève avoir subi des abus familiaux et explique cela comme étant la cause de sa perte de logement. De plus, le gouvernement et les aides sociales allouées peuvent également influencer le sans-abrisme. En effet, le prix des logements et le manque de ressources financières mais également les

revenus fournis par le gouvernement peuvent se voir insuffisants ou inaccessibles et ne permettent pas le maintien d'un logement. Le niveau d'études et le manque de qualifications professionnelles peuvent également être cause de précarité et influencer le maintien ou l'acquisition d'un logement (Cambois, 2003-2004 ; Watson & al., 2016).

Dans son chapitre sur les comportements liés à la santé, Watson & al. (2016), démontrent que ces comportements sont influencés par l'environnement social. En effet, les faibles interactions sociales et leurs mauvaises qualités mais également la perte d'un logement influencent la mise en place de mécanismes d'adaptation tels que la prise de substances psychoactives dans le but de faire face aux privations matérielles et sociales vécues. Les candidat-e-s-x à l'étude menée par Cunningham & Slade (2019) en Australie ont souligné que, pour maintenir un certain niveau de bien-être et d'appartenance, le recours routinier aux substances psychoactives était essentiel.

Watson & al. (2016), considèrent le logement comme un concept clé ayant une grande influence sur l'état de santé des individus. En effet, avoir un logement stable est un facteur essentiel permettant l'interaction, l'inclusion sociale, l'intimité, la sécurité et la construction identitaire (Vassart, 2006). Dans leur étude, Wuillemin & Bodenmann, (2016), mettent également l'accent sur le logement comme « facteur essentiel au développement et à la préservation de la santé humaine » (p. 1671). Selon Sabine Vassart (2006), maître de pratique au département social de la Haute école de Charleroi, le logement est un lieu habité au travers duquel on peut s'identifier, s'orienter, se projeter. C'est également un lieu délimité de quatre murs et considéré comme un refuge où l'on se sent en sécurité. En effet, le logement est considéré comme un « dedans » où lorsqu'on y entre on peut ressentir une certaine tranquillité et laisser toute tension à l'extérieur. De plus, avoir un habitat permet une adhésion à la société, la communauté. En effet, il peut se transformer en lieu de convivialité, de partage mais fait également partie de l'identité. Enfin, un logement est un espace de personnalisation, il va pouvoir être aménagé et signé personnellement afin qu'une identification psychologique puisse être faite. Le logement est alors un lieu de construction de soi, fortement lié à une dimension identitaire qui joue un grand rôle sur le bien-être (Vassart, 2006). Cependant, les lieux mis à disposition par le gouvernement pour les personnes sans-abris mais également les squats utilisés par ces dernières comme de simple « toit pour la nuit » ne garantissent pas la sécurité d'un logement et sont souvent des lieux où l'on peut rencontrer violence et vols (Watson & al., 2016 ; Bruneteaux, 2006). Ces lieux peuvent difficilement être personnalisés, en effet, la personne en situation de sans-abrisme n'a pas toujours la même chambre attribuée et le mobilier s'y trouvant est souvent fixé au mur (Bruneteaux, 2006). Cela rend alors difficile la personnalisation de l'espace et son identification. De plus, ces endroits sont souvent bruyants (ronflement, chant des personnes alcoolisées, cris, etc.), influençant alors le rythme

de sommeil et ne permettant pas aux personnes de se reposer (Bruneteaux, 2006). C'est pourquoi des comportements venant nuire à la santé comme la prise de substances psychoactives mais également les violence auto-infligées sont courantes (Achard, 2016 ; Watson & al. 2016). Elles permettent alors à l'individu d'oublier momentanément ses conditions de vie difficiles (Achard, 2016 ; Watson & al., 2016). De plus, une étude menée par Salsi & al. (2017) concernant les besoins et les priorités des femmes en situation de sans-abrisme démontre que la perte d'un logement signifie une perte de protection physique. En plus de ne plus avoir confiance en son corps du fait d'avoir subi de la violence, la perte d'un endroit sécuritaire engendre une perte de stabilité qui peut influencer le développement des problèmes de santé mentale une fois à la rue.

Selon Watson & al. (2016), l'environnement social et les comportements liés à la santé influencent l'état de santé des individus. En effet, le sans-abrisme est fortement lié aux problématiques de santé mentale (Tryssenarr & al., 2000).

Laporte & Chauvin (2010) ont réalisé une enquête sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-De-France (SAMENTA) et ont relevé que parmi les personnes sans-abris dormant dans l'espace public, un individu sur deux est atteint de troubles psychiatriques sévères, c'est-à-dire de trouble psychotiques (schizophrénie, troubles schizotypiques, troubles délirants), de troubles de l'humeur (épisodes maniaques/hypomaniaques, troubles affectifs bipolaires, épisode dépressif) et de troubles anxieux.

Bhui & al. (2006), ainsi que Wullemin & Bodenmann (2016) ont listé les maladies mentales occasionnées par le sans-abrisme, à savoir les psychoses, les addictions à la drogue et à l'alcool, dépressions, trouble de la personnalité, syndrome de stress post-traumatique, trouble bipolaire et suicide. Pour lier au contexte européen, selon Laporte & Chauvin (2010), sur 420 participant.e.s.x 9,8% des personnes en situation de sans-abrisme utilisant les services d'urgences sont susceptibles d'avoir une consommation à risque d'alcool. De plus, Kovess & Magnin Lazarus (1999), ayant mené une étude en France auprès de 715 personnes comprenant 13,4 % personnes de la rue, 73,3 % personnes provenant d'hébergements de courte durée et 13,3% provenant d'hébergements de longue durée, identifient un taux de 14,9 % de personnes ayant développé une dépendance à l'alcool et un taux de 10,3 % aux drogues. Toutefois, Laporte & Chauvin (2010), mettent un point d'honneur sur le fait que le sans-abrisme ne se résume pas à la maladie mentale et aux addictions.

Pour lier au contexte Suisse, l'étude de Dittmann & al. (2022) sur le sans-abrisme en Suisse, menée dans les villes de Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall et Lugano sur l'ampleur, le profil et les explications sur le sans-abrisme en Suisse a mis en

lumière que 16% des personnes sans-abri sont en mauvaise ou très mauvaise santé. Sur les 464 personnes interrogées, 15,9 % ont déclaré être en mauvais voire très mauvais état de santé. Toutefois, 32,6% estiment être en bonne santé. L'étude relève également un taux de 21% de personne sans-abri exprimant ne pas bénéficier de soins médicaux suffisants par rapport à leurs besoins et cela du fait d'un manque d'offre proposée par les villes (Dittmann & al., 2022). Il est important de noter que dans cette étude, la notion de santé mobilisée semble être l'évaluation subjective.

Les personnes en situation de sans-abrisme sont également sujettes à des problèmes de santé physique. Une étude menée par Fazel & al. (2014), a analysé la santé des personnes sans-abris. Elle a listé plusieurs problèmes de santé physique. Les maladies cardiovasculaires sont la cause d'un taux élevé de mortalité auprès de cette population. Cela est dû au fait que les personnes vivant dans la rue ont une plus grande tendance à fumer et à consommer des substances psychoactives. Les blessures intentionnelles sont également un problème de santé physique. Les brûlures, chutes, lésions cérébrales, automutilations ont également été identifiées comme principales causes amenant les personnes sans-abris à se rendre à l'hôpital. Toutes blessures dues aux violences dans la rue amènent également ces dernières à se rendre aux urgences. Enfin les maladies infectieuses comme l'hépatite, la tuberculose et le VIH sont également des problèmes de santé rencontrés par les personnes en situation de sans-abrisme. Ces infections sont généralement causées par la prise de substances à l'aide d'aiguille.

Une seconde étude, menée par Davies & Wood (2018), liste également « les maladies chroniques, les troubles musculosquelettiques, les problèmes de peau et de pied, une mauvaise santé bucco-dentaire » (p. 230).

De plus, l'accès aux soins pour les personnes en situation de sans-abrisme, selon Davies & Wood (2018) en Australie ainsi que Purkey & Mackenzie (2019) au Canada sont des défis rencontrés par ces dernières. Davies & Wood (2018) relèvent plusieurs facteurs : les obstacles personnels, les barrières pratiques ainsi que les obstacles institutionnels.

Concernant les obstacles personnels, Davies & Wood (2018) soulignent le fait que les besoins de base (se nourrir, trouver un logement etc..) priment souvent sur les problèmes de santé. De ce fait, la personne en situation de sans-abrisme préfère s'assurer un abri pour la nuit et de la nourriture plutôt que des soins.

Les barrières pratiques concernent le manque de moyens financiers. L'accès aux services doit souvent se faire à l'aide de transports publics et le manque d'argent influence alors le fait de se rendre à l'hôpital. De plus, le fait de ne pas posséder de portable ou de moyen de

communication impacte également la prise de rendez-vous et le suivi médical (Davies & Wood, 2018).

Enfin, Davies & Wood (2018) démontrent que les obstacles relationnels, comme la peur de se faire juger, sont également des facteurs influençant la demande d'aide de la part de la population sans-abri. Les problèmes d'addictions et de santé mentale peuvent être porteurs de préjugés et stéréotypes et peuvent rendre les discussions sensibles et difficiles entre professionnel·e·x de la santé et les personnes bénéficiaires de soins. La précarité de son statut dissuade également la personne sans-abri à se rendre à l'hôpital. En effet, la médecin et le médecin représentent un statut élevé dans la société et dégagent un sentiment de supériorité. Purkey & Mackenzie (2019), relèvent également le rejet des soins des personnes sans-abris sous l'emprise d'addictions, par le vécu d'expériences stigmatisantes et négatives. En raison de ces expériences, un manque de confiance envers le personnel soignant peut survenir et occasionner l'arrêt de traitement ou le non suivi des recommandations.

Nous pouvons relever, à travers ces études, que les déterminants sociaux de la santé agissent comme des obstacles et renforcent les inégalités concernant l'accès aux soins, la santé et le bien-être des personnes vivant dans la rue (Davies & Wood, 2018).

2.4. Le sans-abrisme d'un point de vue occupationnel

2.4.1. Les sciences de l'occupation

Les sciences de l'occupation sont des disciplines scientifiques qui « étudient les occupations humaines, autrement dit l'être humain en tant qu'être occupationnel » (Hocking & Wright-St. Clair, 2011, cité dans Jasmin, 2019, p. 3). On parle d'être occupationnel car les occupations sont essentielles, fondamentales pour l'individu et lui permettent de se créer une identité mais également de contribuer à sa santé physique et mentale. Selon Meyer (2018) mais également Pierce (2016) ces sciences ont donc permis de produire des connaissances sur l'occupation dans le but de légitimer, différencier et expliquer les pratiques de l'ergothérapie. Au sein des sciences occupationnelles, selon Jasmin (2019), l'occupation sera considérée comme un moyen ou un but d'intervention visant l'atteinte de l'engagement occupationnel.

Les occupations humaines sont étudiées et analysées par diverses sciences (anthropologie, économie, ergothérapie etc.). Les occupations sont alors influencées par divers facteurs contextuels et se voient différentes selon la société ou la culture dans laquelle nous vivons.

Dans son écrit, Meyer (2010), utilise la définition de l'European Network of Occupational Therapy in Higher Education [ENOTHE] et donne la définition suivante de l'occupation « un

groupe d'activités, culturellement dénommées, qui ont une valeur socioculturelle et un sens personnel. Elles sont le support de la participation à la société » (p. 34)

Selon Fischer & al. (2014), l'occupation peut être un facteur influençant négativement ou positivement la santé et ayant un potentiel thérapeutique.

Morrison & al. (2017) relèvent également que la participation aux occupations génère un équilibre ou déséquilibre occupationnel, qu'elle donne du sens à notre vie, permet le développement de relations sociales et joue un rôle dans la création d'un sentiment d'appartenance. L'équilibre occupationnel se définit comme la façon de « gérer ses occupations de manière à s'épanouir personnellement [...] et répondre aux exigences de ses rôles » (Sanderson 1999, cité dans Meyer, 2013, p. 18). Le déséquilibre occupationnel apparaît, quant à lui, lorsqu'un individu participe de manière « excessive à une occupation aux détriments des autres » (Durocher, 2017, cité dans Larivière & al., 2019, p. 141).

Meyer (2010) distingue donc l'occupation de l'activité en définissant l'activité comme étant « une suite structurée d'actions ou de tâches qui concurrencent aux occupations » (p. 34).

Pour finir, lors de la conférence Ruth Zemke de 2010, Gelya Frank relève que les sciences occupationnelles ont des engagements « éthiques, politiques et moraux » (Frank, 2012, p. 27) à tenir. En effet, elle souligne le fait que les sciences occupationnelles doivent vivre avec leurs temps. Le bouleversement social avec la migration, le chômage, les pandémies, l'oppression de genre ainsi que des personnes en situation d'handicap etc., sont des aspects qui doivent être pris en compte dans les sciences occupationnelles. La World Federation Of Occupational Therapists [WFOT] (2020), souligne le fait qu'« en tant qu'êtres occupationnels, nous avons tous le droit de pratiquer librement des occupations nécessaires et choisies sans risque pour la sécurité, la dignité ou le bien-être » (p. 2). Comme vu précédemment, les personnes en situation de sans-abrisme sont limitées dans leurs possibilités d'engagements occupationnels, de ce fait, leurs droits de pratiquer des occupations sans risque, avec dignité et leurs procurant du bien-être, ne sont donc pas respectés. Cunningham & Slade (2019), donnent l'exemple d'un participant à l'étude qui explique ne pas avoir le choix de voler pour se nourrir. En s'engageant dans cette occupation à risque, l'interviewé exprime s'être mis en danger en sautant des barrières de sécurité et cela pour survivre. Dans le prochain chapitre, nous allons donc explorer les occupations qu'investissent les personnes en situation de sans-abrisme afin de comprendre ce qui facilite ou limite la possibilité d'engagement occupationnel.

2.4.2. Observations occupationnelles du sans-abrisme

Plusieurs ergothérapeute-s-x et non ergothérapeute-s-x ont étudié le sans-abrisme d'un point de vue occupationnel (Cunningham & Slade, 2019 ; Illman & al., 2013. Simpson & al., 2018).

Miranda Jane Cunningham & Anita Slade (2019), toutes deux chercheuses au Royaume-Uni, ont fait une enquête sur l'expérience vécue du sans-abrisme d'un point de vue occupationnel auprès de cinq hommes en situation de sans-abrisme décrivant leurs expériences d'engagement occupationnel lorsqu'ils vivaient dans la rue. Elles expliquent alors que le quotidien de ces hommes en situation de sans-abrisme s'organise autour d'occupations dites de survie. Ces dernières consistent à trouver de la nourriture ainsi qu'un endroit pour la nuit. La consommation de substances psychoactives fait également partie des occupations de survie mais une occupation de survie décrite comme adaptive. Dans leurs études respectives, Simpson & al. (2018) ainsi qu'Illman & al. (2013), ont également décrit les occupations de survie telles que la vente de substances illicites, entretenir des relations sexuelles pour l'argent etc., comme des occupations quotidiennes mais étant dénuées de sens. Dans l'étude de Simpson & al. (2018), les jeunes personnes sans-abris expliquaient alors devoir s'engager dans ce type d'activités non pas par intérêt mais par manque d'options alternatives. Ces activités sont catégorisées comme dénuées de sens mais nécessaires à la vie dans la rue.

Le deuxième type d'engagement occupationnel démontré par Cunningham et Slade (2019) est les occupations définies comme plaisantes. Les personnes sans-abris, après avoir pu répondre à leurs besoins primaires, s'adonnent à des occupations significatives pour elles. Toutefois, des facteurs tels que l'argent, l'isolement social, l'apathie liée à des troubles de la santé mentale ou encore les contraintes institutionnelles des hébergements d'urgence limitent fortement leurs engagements (Simpson & al., 2018). Durant la journée, elles vivent alors de longs moments à errer dans les rues, à ne rien faire. Le manque d'occupations significatives est difficile et plutôt mal vécu (Cunningham & Slade, 2019 ; Illman & al., 2013).

De plus, Ravenhill (2003), identifie « la communauté du sans-abrisme » comme un élément ayant un rôle important dans la transition occupationnelle et l'engagement occupationnel des personnes en situation de sans-abrisme. Elle décrit le processus du sans-abrisme en termes de « communauté » où un processus d'apprentissage est nécessaire puis s'en suit le processus d'adaptation à cette nouvelle communauté, c'est-à-dire à se désengager de la société dominante et apprendre à s'intégrer dans la communauté du sans-abrisme. De ce fait l'engagement dans des occupations telles que la consommation de substances psychoactives se définit alors comme la continuité du processus d'intégration. En effet, dans l'étude de Cunningham & Slade (2019), un des participants explique avoir commencé à consommer des substances psychoactives afin de se sentir intégré au groupe et pouvoir faire la fête avec eux, les autrices relèvent alors cela comme un besoin d'appartenance, un besoin d'établir des liens avec les membres du groupe. De ce fait, des relations entre membres de même communauté se créent et la réintégration à la société ordinaire se voit de plus en plus difficile (Ravenhill, 2003).

Finalement, il est important de rappeler que la vision de l'occupation positive se rapporte aux occupations socialement acceptées en excluant toutes activités nocives pour la santé mais porteuses de sens. De ce fait, ce concept « d'occupation positive » se doit d'être compris et abordé avec un regard critique (Cunningham & Slade, 2019 ; Fischer & al., 2014). Une occupation peut être nocive pour la santé mais significative pour l'individu qui s'y engage. Twinley (2012) mais également Kiepek & al. (2019), démontrent donc que l'ergothérapie et ses écrits se sont concentrés majoritairement sur l'occupation dite « positive », liée aux notions de santé et bien-être. Toutefois l'occupation a, selon Twinley (2012), « de multiples facettes » dont son côté qu'elle qualifie d' « obscur » (*dark side*). Elle définit donc le « côté obscur » de l'occupation comme étant « des choses que font certaines personnes et qui ne favorisent pas toujours une bonne santé, ne sont pas toujours productives mais peuvent pourtant procurer un sentiment de bien-être » (Twinley, 2012, p. 302). En d'autres termes, les occupations dites non-conventionnelles sont reliées et considérées comme étant antisociales, criminelles voire illégales.

Kiepek & al. (2019) amènent une autre manière d'appréhender le concept d'occupations. Les autrices insistent sur le fait que mettre l'accent sur les occupations décrites comme « saines/positives/acceptables » réduit à silence celles qualifiées de « non-sanctionnées ». Elles décrivent alors les occupations non-sanctionnées comme « les occupations qui, dans des contextes historiquement et culturellement liés, ont tendance à être considérées comme malsaines, illégales, immorales, anormales, indésirables, inacceptables et/ou inappropriées » (p. 342). Il est donc important selon les autrices, de remettre en question le dualisme entre occupations « acceptables » et « non-acceptables », dualisme dépendant d'idées sociopolitiques construites. En effet, le degré d'acceptation des occupations résulte et évolue avec les normes sociales, une occupation sanctionnée ou non dépend donc du contexte et des relations sociales qui l'entourent. Les notions morales de « bon » et de « dangereux » découlent de l'idéologie des classes dominantes, qui tentent d'imposer leurs visions des choses et leurs points de vue aux classes subordonnées. En conséquence, les occupations décrites comme non-sanctionnées sont alors décrites comme déviantes et soumises à des sanctions sociales.

Toujours selon Kiepek & al. (2019), dans les sciences de l'occupation, « les occupations non-sanctionnées sont principalement construites comme déviantes et présentées en relation avec des populations marginalisées » (p. 347), renforçant ainsi la construction sociale de la déviance. Les autrices mettent alors l'accent sur l'importance de prendre en compte le contexte pour comprendre comment une occupation a été socialement construite à un moment donné et dans un lieu spécifique, et comment elle est façonnée par les valeurs sociales ainsi que les dynamiques de pouvoir.

Comme nous avons pu le voir dans les points précédents, le sans-abrisme influence et limite les choix ainsi que les opportunités occupationnelles des personnes sans-abris. Illman & al. (2013), démontre que les personnes en situation de sans-abrisme, s'engagent souvent dans des activités dépourvues de sens afin de répondre à des besoins primaires. De plus, le manque d'accès aux occupations entraîne de l'ennui, un sentiment de vide et d'incompatibilité avec elles-mêmes ne leur permettant pas de s'épanouir. Comme relevé par Cunningham & Slade (2019), les activités de survie prennent souvent le dessus, créant ainsi un déséquilibre. Il arrive alors que ces dernières s'engagent dans des occupations non acceptables pour la société mais leur procurant un sentiment de satisfaction, d'appartenance etc. De ce fait, l'ergothérapeute-e-x se doit de prendre en compte l'individu et ses occupations selon ses expériences, ses pratiques quotidiennes mais également par le fait que ces dernières soient influencées par des éléments sociétaux et structurels et ne pas s'arrêter sur le concept d'occupation dite positive ou négative (Assis Costa, 2021). Il est alors important d'avoir une approche transactionnelle de l'occupation.

2.5. Le sans-abrisme et la transition de vie

Comme nous avons pu le voir au cours de ce travail, les différents événements douloureux vécus par la population sans-abri tels que la violence, la stigmatisation, la discrimination, l'ennui etc. mais également les problèmes de santé mentale et physique survenant, influencent à leur tour la facilité d'accéder à un logement. Nous allons au cours de ce dernier sous-point, analyser davantage comment la personne en situation de sans-abrisme appréhende la transition de vie allant de la rue à un logement.

2.5.1. Transition de vie, environnementale et occupationnelle

Selon Blair (2000), au cours de notre vie, nous vivons toutes et tous différentes transitions. Que ce soit de l'enfance à l'adolescence ou encore de l'âge adulte à la retraite, nous sommes tous impactés par ces changements impliquant alors des modifications de rôles, d'équilibre occupationnel mais également de performances occupationnelles (Blair, 2000).

Marshall & al. (2018) démontrent qu'il existe diverses transitions, on retrouve la transition de vie, de contexte et la transition occupationnelle.

La transition de vie est définie par Blair (2000) comme « une discontinuité dans l'espace de vie d'une personne » (p. 232). Cette discontinuité temporelle amène alors un changement important sur ce que la personne est censée faire (Marshall & al., 2018) et implique alors des adaptations en termes de rôle, routine et habitude étroitement liés aux concepts d'occupations (Blair, 2000). Les personnes en situations de sans-abrisme ou ayant vécu une situation de sans-abrisme ont alors vécu des transitions de vie importantes allant d'un logement à la rue

ou au contraire de la rue aux hébergements d'urgence à un logement impliquant de nombreux défis et adaptations.

Marshall & al. (2018), soutiennent notamment que la transition de vie est susceptible d'engendrer des transitions environnementales qu'elles soient physiques ou sociales qui peuvent également influencer l'engagement occupationnel.

Enfin, selon Heuchemer & Josephsson (2006) « la transition occupationnelle est facilitée par l'engagement occupationnel » (cité dans Marshall & al., 2018, p. 34) et le déséquilibre occupationnel qu'elle peut causer se résout au fil du temps grâce aux occupations nouvellement investies (Jonsson, 2011, cité dans Marshall & al., 2018).

2.5.2. L'impact du sans-abrisme dans l'accès à un logement

Les ergothérapeutes Sharon Gutman et Emily Raphael-Greenfield (2017), qui ont élaboré un programme de transition vers un logement chez les sans-abris intitulé « *Supporting Many to Achieve Residential Transition* », démontrent que cette population rencontre de nombreuses difficultés en matière de compétences de la vie quotidienne et que ces difficultés sont souvent facteurs d'abandon du logement et du retour à la rue. Dans son étude sur « l'inquiétante étrangeté de l'itinérance », Poirier & al. (2000) démontrent également que « pour un certain nombre d'itinérants, le seul fait d'être « coincé » dans un logement, un domicile fixe, est source d'une intolérable angoisse » (p. 11). En effet, les autrices et auteurs relèvent le fait que les logements sont souvent désinvestis au bout de quelque temps (Poirier & al., 2000).

Selon Yanos & al. (2007) dans leur étude sur le logement et les facteurs d'intégration communautaire pour des personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme, l'engagement dans des occupations significatives est un facteur important favorisant l'intégration sociale. L'étude démontre alors que les personnes ne s'engageant pas dans des occupations significatives pour elles, semblent avoir un réseau social moins développé et rencontrent d'avantage de difficultés pour investir leur logement. Nous voyons alors que les occupations sont des éléments importants, favorisant l'accès à un logement pour une personne en situation de sans-abrisme.

Marshall & Rosenberg (2014) démontrent que la transition vers un logement et sa possession sont favorisées lorsque l'individu parvient à se reconstruire une identité « en tant que personne hébergée » (p. 332).

Nous pouvons constater que l'acquisition d'un logement pour une personne en situation de sans-abrisme est un grand défi d'adaptation et de changements qui peut se voir difficile.

2.5.3. Parcours de changement et adaptation occupationnelle

Comme vu précédemment, la transition de vie, implique des changements d'environnement physique et sociales majeurs. Ces modifications influencent alors la performance occupationnelle d'un individu ayant vécu une situation de sans-abrisme (Marshall & al. 2018).

Dans leur étude sur la transition occupationnelle des personnes en situation de sans-abrisme chronique, Marshall & al. (2018), révèlent différentes modifications auxquelles les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme ont vécu à la suite du changement d'environnement de vie et à l'absence de routine. Dans un premier temps, les personnes ayant acquis un logement ont dû s'habituer au calme de ce nouveau lieu de vie. Les participant-es-x expriment ne pas savoir comment occuper leurs journées et être inactifs à cause d'un manque de possibilité d'engagement occupationnel. Pour contrer cela, de nombreux participant-es-x ont alors augmenté leurs consommations de substances psychoactives. L'étude indique également que malgré la volonté d'arrêter cette consommation, l'ennui et la peur de perdre leur cercle social les ont empêchés d'y parvenir limitant ainsi le maintien de leurs logements.

Sharon Gutman, ergothérapeute et professeur à l'université du New Jersey, met également l'accent sur la difficulté de la reprise d'une vie stable et le maintien d'un logement. En effet, elle relève, au travers de son étude « *Working with Marginalized people* », que malgré le fait que les compétences de base de la vie quotidienne soient apprises avant une situation de sans-abrisme, les problèmes de santé mentale, les addictions ou encore les traumatismes occasionnés par la vie dans la rue, impactent le retour à un logement, à son adaptation et à son maintien (Gutman, 2021).

Les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme doivent donc faire preuve d'une grande flexibilité et d'adaptation. Marshall & Rosenberg (2014), relèvent également l'enjeu important d'adaptation, mais également d'adaptation occupationnel qu'engendre le passage de la rue vers un logement.

L'adaptation occupationnel est alors un concept qui découle du modèle de l'occupation humaine [MOH], modèle de pratique en ergothérapie créé par Gary Kielhofner et ses collègues (Kielhofner, 2008).

Kielhofner explique son modèle selon trois dimensions : l'être, l'agir et le devenir.

C'est dans le devenir que nous retrouvons le concept d'adaptation occupationnelle. Le devenir correspond aux conséquences de l'action. C'est le résultat de l'être et l'agir. L'être représente l'individu, mais souligne le fait que cet individu est constitué de trois éléments « la volition, l'habitation et la capacité de performance » (Kielhofner, 2008, p.12) éléments alors intégrés à l'identité occupationnelle. Dans l'agir, la vie des personnes se compose de plusieurs types

de participation et de performances occupationnelles. Le devenir cherche à comprendre comment, au fil du temps, cette participation génère une identité et des compétences particulières qui vont permettre une certaine adaptation occupationnelle. La participation occupationnelle, se faisant tout au long de notre vie, va façonner notre identité, nos habitudes mais également nos compétences. Ces expériences nous permettent de développer une capacité d'adaptation. L'adaptation occupationnelle se définit comme étant « la construction d'une identité occupationnelle positive et l'acquisition de compétences occupationnelles au fil du temps dans le contexte de son environnement » (Kielhofner, 2008, p. 107).

Kielhofner (2008) aborde donc l'identité occupationnelle et l'adaptation occupationnelle à travers les dimensions de l'agir, de l'être et du devenir. D'autre part le Pan Occupational Paradigm [POP], renouveau de la perspective occupationnelle de la santé [OPH] de Wilcock, est un modèle utilisé en ergothérapie qui aborde l'occupation selon quatre dimensions : faire, être, devenir et appartenir (Hitch & al., 2018). Selon Hitch & al. (2018), ces quatre dimensions interagissent constamment les unes avec les autres ce qui rejoint la notion du devenir du modèle de l'occupation humaine (Kielhofner, 2008) qui cherche à comprendre comment la participation génère une identité et des compétences qui permettent l'adaptation occupationnelle.

Dans le modèle POP et selon Hitch & al. (2014), le faire se rapporte alors au fait de faire quelque chose, de participer, se comporter, performer etc. Hitch & al. (2021), rajoutent que le faire repose sur le concept d'engagement incluant la notion de participation et de performance. Crabtree (2003, cité dans Hitch & al. 2014), relève que pour les ergothérapeutes le faire se définit comme l'engagement dans les occupations qui sont significatives pour la personne mais pas nécessairement utiles ou saines. Une seconde caractéristique du faire est le but, et plus particulièrement le but de l'action. Selon Hitch & al. (2021), l'être est une dimension qui change et évolue au fil de l'engagement occupationnel. Cette dimension, se rapporte au sentiment « de qui est quelqu'un en tant qu'être occupationnel et humain » (Hitch & al., 2014, p. 241). Ce concept englobe le sens et les capacités physiques, mentales et sociales. Hitch & al. (2021), soulignent le fait que les rôles sont étroitement liés à l'être (être une élève, être un père...) et que ces deux concepts forment ensemble l'identité occupationnelle. Selon Hitch & al. (2014), le devenir, quant-à-lui, se rapporte au « processus perpétuel de croissance, de développement et de changement qui réside chez une personne tout au long de sa vie » (p. 241). Les objectifs et les aspirations guident le devenir. Cependant, les autrices relèvent le fait que le devenir n'est pas toujours résultat d'amélioration ou progrès (Hitch & al., 2021). Finalement, Hitch & al. (2014), démontrent que l'appartenir correspond au sentiment de connexion avec les autres personnes, lieux, communautés etc. Ce concept se base sur les

relations et leurs importances. Les rôles liés à l'être ont également un aspect relationnel et sont en lien avec la dimension de l'appartenance (Hitch & al. 2021).

Ces différentes dimensions sont en lien étroit avec l'identité. En effet, selon Veresov (2020), l'identité est formée et façonnée par les actions et interagit avec le lieu et nos objectifs. L'identité est un phénomène, un processus de l'appartenance, de l'être, du devenir et du faire. La construction et la création de l'identité dépendent également des changements et des transitions vécus.

Nous comprenons alors que la transition de vie allant de la rue vers un logement est un passage radical impactant différentes sphères comme la sphère environnementale ainsi que la sphère occupationnelle chez la population sans-abri. Ce changement, demandant une grande adaptation, est encore parfois, selon Marshall & Rosenberg (2014), mal compris du fait, entre autres, de sa complexité.

2.5.4. Transition de vie et identité occupationnelle

Comme nous avons pu le voir précédemment, la transition de vie implique des changements majeurs demandant aux personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme une grande flexibilité et adaptation. Cela entraîne également des modifications en termes de rôle, routine et habitude étroitement liées aux concepts d'identité. Pour rappel, Kielhofner (2008), définit l'identité occupationnelle comme étant « une composante de ce que la personne est et de ce qu'elle souhaite devenir en tant qu'être occupationnel » (p. 106). Il souligne également le fait que l'individu est constitué de trois éléments : « la volition, l'habitation et la capacité de performance » (Kielhofner, 2008, p. 12).

Les personnes en situation de sans-abrisme vivent de nombreux traumatismes liés à leurs parcours de vie. Poirier & al. (2000) mais également Gutman (2021), constatent le fait que l'investissement d'un nouveau logement après avoir vécu un parcours de sans-abrisme est difficile.

Heuchemer et Josephsson (2006), dans leur étude sur « la sortie de l'itinérance et des addictions : récits d'une transition occupationnelle », relèvent l'importance d'identifier une condition pour changer, c'est-à-dire, décrire un point de changement entre la vie actuelle et la vie souhaitée. Cette condition de changement est liée à une insatisfaction de vie et conduit l'individu à entreprendre des changements. Ces aspirations de vie ont permis aux participantes à l'étude de modifier leurs actions et lutter pour atteindre leurs objectifs. Ces désirs de changements peuvent être liés au concept de volition. La volition fait alors référence à la motivation, plus précisément à la motivation d'agir. Kielhofner (2008), définit alors la volition comme « l'ensemble des pensées et de sentiments qu'un individu a de lui-même en tant

qu'acteur de son environnement et qui se produit lorsqu'il anticipe, choisit, expérimente et interprète ses actions » (p. 16)

En effet, MacKnee & Mervin (2002), (cité dans Marshall & Rosenberg, 2014, p. 332), indiquent également que la transition de vie est facilitée lorsque l'individu manifeste une forte volonté et détermination à trouver des moyens pour sortir du sans-abrisme.

Selon Blair (2000), la transition de vie implique également une phase d'ajustement, formée de changements personnels, de développement de nouveaux rôles et de la formation de nouvelles relations. Comme le relève Heuchemer & Josephsson (2006), le changement est possible par l'action, c'est-à-dire, l'engagement dans des activités. Pour les participantes à l'étude, ces engagements ont impliqué de nouvelles rencontres et la création de nouveaux rôles.

Cela peut donc être lié à au concept de l'habitation qui se concentre sur la routine quotidienne formée par la répétition régulière des occupations. L'habitation se compose alors de deux éléments : les rôles et les habitudes. Ce concept se définit comme « une disposition intériorisée à présenter des modèles de comportements cohérents, guidés par nos habitudes et nos rôles et adaptés aux caractéristiques des environnements temporels, physiques et sociaux habituels » (Kielhofner, 2008, p. 18).

Toutefois, et comme le relève Vandemark (2007), « lorsque nous perdons notre place dans le monde ou notre rôle dans la société, le sentiment fondamental de soi et d'appartenance diminue » (p. 242). De ce fait, la notion d'appartenance relevée dans le modèle POP (Hitch & al., 2014), qui correspond au sentiment de connexion avec les autres personnes, lieux, communautés est, chez une personne en situation de sans-abrisme, diminuée. De plus, l'appartenance à un lieu et ses liens avec un environnement connu sont rompus à la suite de la perte de logement et doivent se reconstruire à l'acquisition d'un logement. Ces changements majeurs de contexte de vie impactent donc le sentiment de soi. La personne ayant vécu une situation de sans-abrisme, comme le relève Vassart (2006), perçoit donc des difficultés à se projeter, s'identifier et s'orienter et peut se voir perdue dans leur nouveau logement.

Finalement, Marshall & Rosenberg (2014) mettent également l'accent sur les « indignités vécues par les sans-abris » (p. 333) c'est-à-dire, le fait de dormir dans la rue par tous les temps, de faire face à de la violence, de la discrimination et de la victimisation tant bien physique que mentale, mais soulignent également ces temps d'attente et ces limitations occupationnelles qu'engendrent les services sociaux que côtoient les personnes en situation de sans-abrisme. Toutes ces indignités sont donc, selon les autrices, susceptibles d'avoir de profondes répercussions sur l'identité d'une personne et le bon déroulement de la transition.

Marshall & Rosenberg (2014), relèvent donc que l'engagement dans des occupations significatives pour l'individu permet un changement d'identité et cela de manière positive. L'engagement dans des occupations, au cours de la transition de vie, serait importante pour se créer une nouvelle identité, cette fois-ci de personne logée, et de ce fait pouvoir investir son logement.

Nous comprenons alors que l'identité occupationnelle subit de nombreux changements en raison des variations d'engagement occupationnel d'un individu au cours de la transition de vie. En effet, lors d'une transition de vie, les occupations que nous pratiquons au quotidien peuvent changer. Ces changements d'activités et de rôles, influençant les routines et les compétences, peuvent entraîner des modifications de l'identité occupationnelle.

3. Problématique

Lorsque nous parlons du sans-abrisme et des personnes concernées, le terme « multidimensionnel » est alors souvent évoqué (Ravenhill, 2003 ; Somerville, 2013). Que ce soit pendant le processus d'arrivée ou de sortie de la rue, de nombreuses dimensions sont impactées et viennent influencer cette transition. Selon Marshall & Rosenberg (2014), cette population est alors difficilement étudiée et leurs besoins sont souvent mal compris.

Selon Marshall & al. (2018), les transitions de vie et de contexte, c'est-à-dire le fait de passer d'un logement à la rue mais également de la rue à un logement, influencent la participation et l'engagement occupationnels des individus. Ces passages sont considérés comme procurant des changements radicaux et impactant divers aspects tels que le niveau social et environnemental. Marshall & Rosenberg (2014), démontrent le fait que ces changements de contextes sociaux et physiques peuvent alors offrir des opportunités ou des défis pouvant par exemple, faciliter ou limiter l'engagement occupationnel et venant impacter l'identité. Marshall & al. (2018), expliquent alors que les changements occupationnels sont intégrés dans un processus dynamique de transition vécu par la personne en situation de sans-abrisme.

Au cours de cette transition, l'individu passe de la rue, environnement bruyant parfois violent, imposant de longs moments d'attente, à un logement silencieux, sûr et où il se retrouve seul, sans ses repères habituels. De plus, et comme le relève Vassart (2006), le logement est un lieu habité à travers lequel on peut s'identifier, s'orienter et se projeter. Cela demande donc aux personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme une grande capacité d'adaptation (Marshall & al., 2018) qui se voit, néanmoins, difficile. Les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme et ayant acquis un logement finissent, parfois, par le perdre et retourner à la rue. La chronicité du sans-abrisme est un fait venant freiner le processus de transition (Buxant, 2018).

De plus, et comme nous avons pu le voir au cours de ce travail, la vie dans la rue implique le développement ou l'accentuation d'un grand nombre de problèmes de santé et plus précisément de santé mentale (Bhui & al., 2006 ; Wullemin & Bodenmann, 2016). Ces problèmes renforcent également les difficultés d'obtention et de maintien d'un logement (Raphaël-Greenfield & Gutman, 2015). Les conditions de vie et les traumatismes y survenant impactent directement l'identité de soi mais également la sphère psychologique et de bien-être de la personne (Williams & Stickley, 2010).

L'identité, au cours de la transition de vie, est donc en constante évolution (Stickley & Williams, 2010). Veresov (2020) affirme que l'identité est formée et façonnée par nos actions. De plus et selon Blair (2000), le changement de contexte de vie découlant de la transition de vie, est également un facteur de construction / reconstruction identitaire.

Nous comprenons alors que la transition de vie allant de la rue vers un logement est un passage radical impactant différentes sphères comme la sphère environnementale ainsi que la sphère occupationnelle chez la population sans-abri. Ce changement, demandant une grande adaptation, est encore parfois, selon Marshall & Rosenberg (2014), mal compris du fait, entre autres, de sa complexité.

L'accompagnement en ergothérapie des personnes en situation de sans-abrisme est actuellement peu connu au sein de l'ergothérapie Suisse, mais également en Europe. Marshall & al. (2018), soulignent le fait qu'il existe, de nos jours, un nombre grandissant d'études portant sur le sans-abrisme et la transition vers un logement, néanmoins ces recherches sont davantage abordées sous un angle social et psychologique. La littérature concernant les relations entre les occupations et l'identité au cours de la transition de vie allant de la rue vers un hébergement se voit encore peu étudiée. D'ailleurs, Marshall & al. (2018), soulignent le fait que « peu d'études ont exploré les expériences occupationnelles des personnes sans-abris pendant la transition vers un logement » (p. 34). Cependant, et au vu de l'importance accordée par l'ergothérapie à l'occupation, la santé, le bien-être et ses relations (Meyer, 2018), cette perspective se devrait d'être davantage explorée.

3.1 Buts et questions de recherche

Ce travail de bachelor a pour but d'explorer et de décrire les relations entre les occupations et l'identité occupationnelle au cours de la transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme allant de la rue vers un hébergement.

En d'autres termes, ce travail a pour but de clarifier et comprendre comment les différentes occupations sont en relation avec la manière dont une personne, qui a vécu une situation de sans-abrisme, se crée et se construit une identité au cours de ce processus de transition spécifique.

Par conséquent, la question principale de ce travail de recherche est la suivante :

- **Comment les occupations et l'identité occupationnelle interagissent ensemble au cours du processus de transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme, allant de la rue vers un hébergement stable ?**

Mes sous-questions de recherche sont les suivantes :

- Comment les environnements de vie (physique, social) et les changements occupationnels contribuent-ils à façonner la relation entre les occupations et l'identité, au cours des différentes phases de la transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme ?

- Comment les concepts de l'être, du faire, de l'appartenir et du devenir, se manifestent-ils au cours de ce processus ?

3.2 Hypothèse de recherche

Une hypothèse, selon Fortin & Gagnon (2016), est une proposition qui a pour but de fournir une explication concernant des relations probables entre différents éléments. Cette prédiction non finale, se doit donc d'être vérifiée.

Plusieurs hypothèses peuvent alors être déduites de la question de recherche posée. Les résultats attendus sont donc :

1. Les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme réussissent à maintenir leur logement uniquement si elles peuvent s'engager dans des occupations régulières.
2. Le manque de possibilité d'engagement occupationnel et de structure environnementale empêchent les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme de faire face aux changements majeurs qu'implique la transition de vie.
3. La transition de vie, allant de la rue vers un logement, est facilitée lorsque l'environnement (physiques et sociale) est stable et que l'individu s'engage activement dans un processus de changement.

4. Méthodologie

4.1 Type d'étude

Etant donné le peu de littérature explorant la transition de vie et ses relations avec les occupations et l'identité occupationnelle chez les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme (Marshall et Rosenberg, 2014), une recherche qualitative de type descriptive et exploratoire semble être la méthode à privilégier pour réaliser ce travail.

Cette étude s'appuiera donc sur une recherche qualitative de type descriptif et exploratoire. En effet, le type de devis exploratoire est recommandé lorsqu'il s'agit « de générer des idées portant sur des phénomènes peu connus ou quand il faut comprendre un phénomène vécu selon le point de vue des personnes qui en ont fait l'expérience » (Fortin & Gagnon, 2016, p. 16). De plus, la recherche descriptive permet alors de décrire des situations ou des expériences simplement sans forcément faire recours à des aspects théoriques et philosophiques poussés (Sandelowski, 2000). Fortin & Gagnon (2016), soulignent également le fait que la recherche descriptive permet de brosser un portrait détaillé d'événements ou de situations qui se sont déroulés. De ce fait et selon Lamoureux (2006), cela permet d'établir des liens entre les éléments relevés du phénomène interprété par le participant. De plus, selon Sandelowski (2000), la recherche qualitative descriptive donne un « résumé complet d'un événement » (p. 334). De ce fait, l'utilisation de ce devis permet de décrire l'expérience de transition de vie allant de la rue vers un hébergement personnel chez un individu ayant vécu le sans-abrisme et de comprendre les relations entre les occupations et l'identité occupationnelle.

4.2 Population à l'étude

Afin de répondre à la question de recherche, j'ai réalisé une récolte de données auprès d'une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme et qui, au cours de son parcours, est passée par une transition de vie allant alors de la rue à l'intégration d'un logement et cela dans le contexte de la Suisse Romande.

Les critères de sélection concernant la population cible sont les suivants :

- Une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme puis l'intégration d'un logement personnel dans le contexte de la Suisse romande
- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir vécu pendant au moins 3 mois dans un logement

Les critères d'exclusion concernant la population cible sont les suivants :

- Ne pas parler le français
- Être dans une phase de fragilité émotionnelle
- Être dans une phase de maladie mentale aiguë

En outre, la personne sélectionnée a été recrutée par l'intermédiaire d'une ergothérapeute via son engagement dans une association accueillant des personnes vivant une situation de précarité et qui pour certains ont vécu le sans-abrisme.

4.3 Méthode et instruments de récolte de données

Comme explicité auparavant, le design qualitatif de type descriptif et exploratoire devrait permettre, dans le cas précis de mon étude, de décrire et dresser le portrait détaillé des situations vécues par le participant interviewé mais également d'établir des liens entre les éléments relevés (Fortin & Gagnon, 2016; Lamoureux, 2006). La personne interrogée est alors invitée à expliquer ses propres expériences selon son propre point de vue.

Le récit de vie est donc l'instrument de récolte de données le plus pertinent pour cette recherche. Le récit de vie, également appelé entretien narratif, est selon le psychologue Legrand (1993), « la narration ou le récit, écrit ou oral, par la personne elle-même de sa propre vie ou de fragments de celle-ci » (p. 182). Cet outil de récolte de données demande alors à l'individu interrogé de raconter à une personne externe, telle que la·le·x chercheur·euse·x, un épisode de son expérience vécue et cela à des fins scientifiques (Burrick, 2010). Le récit de vie devrait donc permettre de dresser le portrait détaillé de la transition de vie de la personne et de décrire les relations entre les occupations et l'identité occupationnelle au cours de ce processus.

Un premier contact avec la personne recrutée s'est fait via une lettre d'invitation (annexe 1). Cette dernière contenait une introduction comportant une brève présentation de la chercheuse et le but de la lettre, une contextualisation de l'étude comportant des éléments à même de susciter l'intérêt de la personne. Les objectifs de la recherche ont également été explicités, tout comme il a été spécifié que le choix de participer ou non à l'étude lui était libre et sans aucune répercussion.

Un guide d'entretien a été réalisé afin de diriger et structurer la collecte de données (annexe 2). Il a servi de fil rouge afin d'aborder tous les points importants durant l'entretien.

Un entretien narratif a été mené individuellement auprès du participant à l'étude et a duré quarante-cinq minutes. L'entrevue a commencé par la question suivante : « Seriez-vous d'accord de me partager votre vécu, votre histoire lors du passage de la rue à un logement ? J'aimerais entendre votre histoire, comprendre comment cela s'est déroulé pour vous ».

Comme vu dans la littérature, les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme sont souvent victime de discrimination et d'exclusion sociale (de la Fuente-Roldán & al., 2023 ; Turner & al., 2018). Ce type d'entretien offre donc à l'interviewée la possibilité de maîtriser, dans une certaine mesure, la situation et de déterminer comment elle souhaite partager son vécu. Des questions de relance ont également été utilisées et m'ont permis d'assurer le bon déroulement de l'entretien et de mieux comprendre comment les expériences du participant s'inscrivaient dans une perspective occupationnelle (Lukas & al. 2023).

L'entretien a eu lieu dans un endroit convenu avec le participant. Le lieu choisit était calme et a permis l'enregistrement de l'entretien. Les données ont été enregistrées afin de ne perdre aucune information émise et faciliter la retranscription future.

4.4 Méthode d'analyse des données

L'analyse des données a été réalisée sur la base de l'entretien enregistré puis intégralement retranscrit. Selon les buts de la recherche une analyse thématique a été réalisée.

J'ai alors pris le temps de me familiariser avec les données pour ensuite reconnaître les mots, les thèmes ou encore les concepts récurrents et les coder selon des couleurs :

- La couleur orange pour les occupations
- La couleur rose pour l'environnement physique
- La couleur jaune pour l'environnement social
- La couleur bleue pour l'identité occupationnelle
- La couleur verte pour toutes les notions se rapportant à la transition de vie

Après avoir codé les différents segments de textes, je les ai classés, regroupés et si nécessaire fusionnés afin de faire émerger les thèmes principaux liés à ma problématique et mes questions de recherches. Ces thèmes et les sous-thèmes correspondants ont ensuite été répertoriés dans un tableau. Les verbatims ont été regroupés en fonction de leurs similitudes au sein des thèmes et sous-thèmes.

4.5 Considérations éthiques

Afin de respecter l'art. 7 de la Loi fédéral relative à la recherche sur l'être humain du 30 septembre 2011, lequel stipule que « La recherche sur l'être humain peut être pratiquée uniquement si la personne concernée a donné son consentement éclairé ou si elle n'a pas exercé son droit d'opposition après avoir été informée conformément à la présente loi », une feuille de consentement a été établie et dûment lue et signée par la personne interviewée (annexe 3).

De plus et selon l'art. 6 « Principes » de la Loi fédérale sur la protection des données du 25 septembre 2020, les données doivent être anonymisées. De ce fait, le nom de l'interviewé, son âge, sa ville de résidence mais également son métier n'apparaîtront pas dans ce travail afin de respecter l'anonymat et la confidentialité du participant. En accord avec ce dernier, un nom fictif lui a été choisi. Le prénom « Axel » lui a donc été attribué. En effet, il paraissait primordial de préserver son intimité et respecter sa vie privée.

Finalement, en conformité avec l'art. 8 « Sécurité des données » de la LPD du 25 septembre 2020 qui indique que « Les responsables du traitement et les sous-traitants doivent assurer, par des mesures organisationnelles et techniques appropriées, une sécurité adéquate des données personnelles par rapport aux risques encourus » – les données ont été retranscrites et stockées sur mon ordinateur, seulement accessible en utilisant un code d'entrée. Ces données seront détruites une fois le travail terminé.

5. Résultats

Cinq thèmes ont été identifiés, chacun avec des sous-thèmes, qui traitent directement de la relation entre les occupations, l'identité occupationnelle et les facteurs environnementaux au cours de la transition de vie.

Le premier thème aborde le processus de transition de vie, comprenant les changements occupationnels et les adaptations en termes de rôles, routines et habitudes du participant à l'étude. Le deuxième thème porte sur les transitions environnementales, (sociales et physiques) et leurs influences sur l'engagement occupationnel. Le troisième thème aborde les engagements/désengagements occupationnels du participant au cours de sa transition. Finalement, le quatrième thème aborde le futur et plus précisément les aspirations futures du participant à l'étude.

5.1 Présentation du participant

Axel est dans la tranche d'âge des 20 à 30 ans. A la suite d'une situation familiale difficile à gérer, Axel a vécu une période de sans-abrisme. Au cours de sa période de sans-abrisme, il a vécu plusieurs hospitalisations et a été dépendant aux substances psychoactives. Pour sortir de cette situation, Axel a décidé de débiter un suivi au sein de la structure de soins spécialisée de sa ville. Grâce à ce suivi, il a été mis en relation avec un établissement psychosocial proposant un programme de type « logement d'abord ». Aujourd'hui, il vit dans son propre appartement et a intégré un emploi de réinsertion.

5.2 Le processus de transition de vie

Ce premier thème illustre les changements radicaux qu'implique la transition de vie, c'est-à-dire, le passage d'une manière d'être, de vivre, de faire à une autre. D'un point de vue occupationnel, les informations obtenues démontrent les actions que la personne a mises en place afin de réaliser sa transition.

5.2.1 Quitter un environnement de vie difficile à gérer

Pour Axel, le sans-abrisme est considéré comme une résultante d'une situation familiale complexe et de consommation de substances psychoactives. Axel raconte partager le logement familial avec sa maman ayant un trouble de l'usage de substances jusqu'au jour où les problèmes d'addiction de sa maman sont devenus trop difficile à gérer pour lui.

« Je préférais partir du coup dans la rue, [...], elle me disait à trois heures du matin va me chercher de la drogue, [...], je devais prendre le train, c'était compliqué donc c'est moi qui ai décidé de partir dans la rue... »

Cette situation de vie stressante et le changement de contexte de vie qui en découle ont influencé et interrompu certaines activités entreprises par Axel. Il a dû ajuster certaines activités et modifier certains rôles tel que celui d'« être fils ».

Avant sa période de sans-abrisme et lorsqu'il vivait chez sa mère, Axel consommait des substances psychoactives. A la suite d'un évènement personnel qu'il décrit comme étant « *un décliv* », Axel a « *tout arrêté, le cannabis, l'alcool, les ecstasys et les cigarettes* ». Cependant, en passant de « personne logée » à « personne en situation de sans-abrisme » le participant à l'étude explique avoir commencé à consommer de nouvelles substances psychoactives : « *de l'héroïne, un peu de cocaïne...* »

Ainsi, il en ressort qu'un changement de contexte de vie et de cercle social influencent les occupations d'un individu. Un ajustement occupationnel a donc été fait, Axel ayant dû se désengager de certaines occupations pour s'engager dans d'autres occupations.

5.2.2 Le parcours vers l'acquisition d'un logement

Dans le récit et le discours d'Axel, une prise de conscience de sa situation actuel et l'écart existant avec ses aspirations, a pu être identifiée. Cette prise de conscience s'est manifestée chez lui par une certaine lassitude face à la situation. En effet, le fait de naviguer entre plusieurs logements devenait pénible pour lui et l'a mené à vouloir acquérir son propre logement.

« C'était trop compliqué d'être un jour chez ma grand-mère, un jour à la rue, de plus pouvoir aller chez ma mère, c'est (...), j'en avais marre... »

Après avoir identifié un besoin de changement, ici la lassitude de vivre entre la rue et chez sa grand-mère, Axel s'est engagé dans un processus de changement en initiant et poursuivant différentes actions.

Axel explique alors avoir « *fait beaucoup d'hospitalisations au moins six ou sept* », lesquelles lui ont, en outre, permis de prendre contact avec un programme de type « logement d'abord » (*Housing First*). L'annonce de l'équipe socio-sanitaire de l'hôpital, concernant l'intégration prochaine d'un logement, a été un facteur favorisant selon lui le changement :

« Quand ils [l'équipe socio-sanitaire de l'hôpital] m'ont dit, tu peux bientôt avoir un appartement, j'ai dit je pars à l'hôpital comme ça je suis tranquille pour faire mon sevrage... »

Le fait d'avoir accès à un logement représente un moment clé pour Axel, lui permettant de franchir une étape importante. Afin d'acquérir ce logement, Axel a dû entreprendre et continuer certaines démarches, y compris se rendre à l'hôpital pour bénéficier des services de soutien :

« Du coup la transition, j'ai voulu faire un sevrage [...], pas consommer d'être justement à l'hôpital. C'est ça que j'ai mis en place, je voulais absolument à la fin de l'hôpital passer directement dans mon logement sans passer chez ma mère parce que je savais que si je repassais chez ma mère en attendant le logement, j'allais reconsommer et ça allait être la catastrophe... »

Axel a entrepris volontairement les démarches pour accéder à la structure de soins spécialisée de sa ville et débiter son sevrage. Il était alors déterminé à tenir ses engagements. En identifiant ce nouvel objectif, de la volition peut être identifiée dans son discours.

« Je me suis dit bon je vais faire les choses bien, je vais vouloir être sevré, je vais aller faire un mois à l'hôpital tout ça... »

Pour débiter la transition, le participant à l'étude a dû anticiper, faire des choix et agir. Les prochains sous-chapitres serviront à décrire comment ces nouveaux environnements de vie influencent le quotidien et les comportements d'Axel ainsi que les nouveaux engagements occupationnels qui en découlent.

5.3 Les transitions environnementales

Le changement de contexte de vie, ici passer de la rue à l'hôpital pour accéder ensuite à un logement, engendre une transition environnementale (physique et sociale) qui influence l'engagement occupationnel. En intégrant un programme *Housing First* et en acquérant un logement, l'environnement physique et social d'Axel ont inévitablement changé ce qui a influencé ses engagements occupationnels.

5.3.1 Hospitalisation et sevrage

5.3.1.1 Volition d'agir

La transition environnementale, ici passer de la rue à l'hôpital, a engendré de nombreux changements dans la vie du participant à l'étude. Ces changements découlent d'une volition à agir :

« J'ai demandé qu'on me place en urgence à l'hôpital afin de faciliter ma transition vers le logement... c'était vraiment ce que je voulais faire, c'était ça le défi... »

En s'engageant dans un processus de sevrage, Axel avait un but *« éviter de reconsommer »* c'est-à-dire, arrêter la consommation de substances psychoactives afin d'accéder à un logement. Ce but l'amène à agir. Il a donc fait les démarches, avec l'aide de l'équipe socio-sanitaire de la structure de soins spécialisée de sa ville, pour intégrer le programme de type *« logement d'abord »* :

« J'ai moi-même effectué les démarches avec le soutien de l'équipe socio-sanitaire, [...], j'ai soumis ma demande, qui a été acceptée après que j'ai expliqué ma situation [...] j'ai donc été considéré comme prioritaire pour obtenir le logement... »

De ce fait dès la fin de son hospitalisation Axel a pu intégrer son nouveau logement :

« J'ai fini mon hôpital, après il m'ont installé dans le logement, [...], le Housing First justement »

En agissant ainsi l'interviewé a pu atteindre son objectif, c'est-à-dire, *« passer directement de l'hôpital à un logement »*. Cet objectif l'amène également à désinvestir et investir de nouvelles occupations telles que faire des démarches pour acquérir un logement ou encore diminuer sa consommation de substances psychoactives, lui demandant ainsi d'assumer de nouvelles responsabilités.

5.3.1.2. L'environnement socio-sanitaire

Cette volonté de trouver des moyens et faire les démarches pour y parvenir a permis à Axel, d'intégrer son nouveau logement. Néanmoins, il explique l'importance d'*« être bien entouré »* au cours de cette période. Il explique d'ailleurs qu'une visite hebdomadaire d'un-e professionnel-le-x du programme du type logement d'abord a alors été réalisée :

« Donc j'ai eu le logement, et puis là eux ils viennent une fois par semaine, [...], voir si l'appartement il est...s'il est correct etc. si tout se passe bien, si j'ai à manger, si voilà, ils surveillent, [...], une sorte de suivi...[...], c'est rassurant... »

Ce réseau socio-sanitaire lui permet de se sentir en sécurité mais également d'être rassuré au cours de cette période où les changements de contexte sont importants :

« Le logement c'est un endroit sécurisant, surtout avec le suivi, [...], être bien entouré... c'est rassurant... c'est sécurisant oui... »

Ce suivi, qualifié de rassurant et sécurisant par Axel, lui permet donc de reprendre progressivement une certaine autonomie et indépendance dans son logement.

De plus, pour Axel, ce réseau et plus précisément l'éducateur relié à la structure de soins spécialisée de sa ville, a été un élément crucial lui permettant de se projeter et d'accéder à des ressources tangibles.

« Ça m'aide à aller de l'avant, [...], si j'avais que le logement sans l'éducateur ça aurait été un peu plus compliqué quoi... »

Ce réseau socio-sanitaire, visant à accompagner Axel dans l'intégration de son nouveau logement, lui a également permis de s'engager dans de nouvelles occupations. En effet, le logement seul, n'est pas suffisant.

5.3.2 L'intégration d'un nouveau logement

5.3.2.1. Nouveau logement, nouvelles occupations

Le nouvel environnement de vie de l'interviewé a influencé certains de ses engagements occupationnels. Une occupation importante, qu'il met en avant lors de l'entretien, a été l'aménagement de son nouvel appartement. Il explique avoir choisi, monté et placé les meubles selon ses goûts et souhaits dans son nouvel environnement de vie :

« C'est moi qui ai monté les meubles tout seul, [...], puis aménagé un peu l'appartement comme j'avais envie... »

L'acquisition d'un logement peut dans ce cas précis être perçu comme une réussite, autrement dit comme l'atteinte d'un objectif. Un sentiment de contrôle et de pouvoir peut donc se développer, facilitant ainsi la prise de décision et l'engagement au sein de cette nouvelle occupation.

Pour pouvoir meubler son logement, Axel a pu compter sur son père mais également sur son éducateur :

« J'avais le logement, mon père il a acheté les meubles et tout ça, [...], ensuite avec mon éducateur on est allé chercher les meubles au magasin, [...], puis après c'est moi qui ai monté les meubles tout seul... »

Ces aides concrètes et tangibles, apportées par le père et l'éducateur d'Axel, influencent la capacité d'agir de ce dernier. En effet, ces soutiens, financier et pratique, lui permettent d'atteindre certains objectifs comme « investir son logement ».

De plus, en s'engageant dans l'aménagement de son appartement et en personnalisant l'espace, il a pu s'identifier à son nouveau lieu de vie, s'y sentir bien ainsi qu'y trouver stabilité et sécurité :

« D'être moi, chez moi, d'avoir mon chez moi et de n'être plus chez ma mère. Comme ça c'est moi qui choisis, c'est mes décisions, c'est mon appartement. Moi je me sens beaucoup mieux... »

En réalisant cette activité d'aménagement du domicile, une reprise d'autonomie a pu être identifiée dans le discours d'Axel « *c'est moi qui choisis, c'est mes décisions* ». Cette reprise

d'autonomie, après une période où l'opportunité de faire des choix est limitée, joue également un rôle dans la reprise de certaines activités et l'investissement de nouveaux rôles.

En faisant l'acquisition d'un logement, le participant à l'étude a dû réaménager son mode de vie. Cela lui demande une grande capacité d'adaptation et de flexibilité. De nouvelles occupations, en lien avec l'entretien de la maison, ont dû être investies et un changement d'habitudes et de nouvelles routines ont donc été mises en place :

« Bon déjà je fais le ménage aussi souvent. Ça je fais très attention que ce soit tout propre tout bien rangé, tout bien, parfait quoi. Et puis, je fais beaucoup à manger aussi. J'aime beaucoup cuisiner tout ça... »

Le développement de nouvelles compétences et les nouveaux rôles qui découlent de ses nouvelles tâches sont liés au changement de contexte. En effet, ce nouvel environnement amène de nouvelles activités telles que faire le ménage, faire les courses, ou encore faire la cuisine. Cela a permis à Axel de se créer une nouvelle perception de lui-même et de son environnement.

De plus, en cultivant certaines compétences dans le domaine du logement, il accroît son sentiment d'autonomie. En s'engageant dans les tâches domestiques, il développe sa capacité à gérer efficacement son espace de vie et à prendre soin de lui.

En ce qui concerne l'occupation « faire les courses », Axel a pu compter sur le soutien de sa famille. Sa grand-mère l'a soutenu et l'a aidé dans l'intégration de son nouveau logement :

« J'avais ma grand-mère qui était là, [...], elle venait, elle m'apportait les courses tout ça... »

Ce soutien lui apporte un certain réconfort. En plus d'avoir pu dormir chez sa grand-mère lorsqu'il vivait à la rue, cette dernière lui apporte un soutien pratique important.

Cette relation semble également lui amener un soutien émotionnel. La présence de sa grand-maman paraît être importante pour lui et être une source de sécurité et d'apaisement.

5.3.3 Renforcement de l'estime de soi

De la fierté et un sentiment d'accomplissement ont pu être identifiés dans le discours du participant à l'étude. En effet, après avoir vécu dans un logement protégé durant deux ans, Axel va pouvoir reprendre le bail à son nom. Il a donc su investir son logement et développer des capacités lui permettant d'acquérir son propre appartement.

« Et au bout de deux ans, là ça va faire deux ans au mois de novembre, je peux récupérer le bail à mon nom vu que tout se passe bien. »

Cela correspond donc à l'accomplissement d'un des buts que s'était fixé Axel au cours de cette transition. En atteignant ce but, une augmentation de l'estime de soi peut être perçue chez Axel. La reconnaissance par les autres, en particulier par les professionnel·e·x du programme de type logement d'abord, a mis en lumière les compétences qu'il a développées et a renforcé sa confiance et son estime de lui.

De plus, l'acquisition de ce logement est également synonyme de reconnaissance sociale. En effet, avoir une adresse est un indicateur social qui offre des possibilités de réinsertion sociale. En plus du logement, Axel souhaite pouvoir retrouver du travail, ce thème sera abordé dans le chapitre suivant.

Les résultats démontrent également que la reprise d'un logement s'effectue de manière progressive. Le cercle social, les occupations, etc. se développent au fur et à mesure de la transition de vie et favorisent la reprise et le maintien du logement. De plus, le modèle par paliers qu'offre le programme de type logement d'abord permet à Axel de se sentir entouré et en sécurité au cours de ces changements majeurs puis arrêté, comme ici, lorsque l'individu se sent prêt. Cette approche renforce la confiance d'Axel vis-à-vis de ses compétences et capacité à gérer son environnement de vie.

5.4 Perspective occupationnelle de la transition

Ce chapitre est consacré aux engagements occupationnels quotidiens du participant, aux changements et adaptations occupationnels au cours de la transition vécue.

5.4.1 Le processus de sevrage

Pour Axel l'hôpital, plus précisément le processus de sevrage débuté dans la structure de soins spécialisée de sa ville, est une occupation qui lui a permis de structurer et s'insérer dans son quotidien :

« Le suivi à la structure de soins spécialisée m'a permis de me relever le matin, le soir, [...], d'avoir des obligations car je dois y aller deux fois par jour »

En s'engageant dans ce processus de sevrage, il exprime avoir des obligations. Ces attentes découlent d'un contrat thérapeutique établi entre lui-même et l'établissement de soins. En s'engageant activement dans ce processus, Axel investit de nouveaux rôles tels qu' « être patient » ou « être dans un processus de sevrage » qui impliquent également de répondre à certaines attentes.

Cet engagement occupationnel amène des changements radicaux en termes d'habitudes et de routines :

« Me lever tous les matins pour me rendre au centre de soins, puis y retourner tous les soirs, ça fait un changement d'habitudes, [...], je dois y aller deux fois par jour, tous les jours, y compris les dimanches, les week-ends, les vacances, les jours fériés, tout le temps... »

Après avoir vécu une période où l'attente rythme les journées, s'engager dans une occupation engendre une modification et réorganisation des habitudes. Cette nouvelle routine, formée par la répétition de l'activité « s'engager dans un processus de sevrage », modifie les habitudes mais également les rôles d'Axel. Une cohérence entre ses comportements et ses nouvelles habitudes sont également identifiables. Ceci est relié au concept de l'habituatation.

5.4.2 L'ennui

Après avoir répondu aux besoins primaires de base tels que trouver un toit pour la nuit et de la nourriture, ces occupations, décrite autrefois comme occupations de survie, ne sont plus prioritaires. Du temps est alors à disposition pour s'engager dans de nouvelles occupations, toutefois, le manque de possibilité d'engagement occupationnel a pu être identifié dans le discours du participant à l'étude.

Au cours de la transition de vie et de contexte vécu par Axel, un manque de stimulation et de possibilité d'engagement malgré l'acquisition d'un logement a pu être identifié. En effet, une fois l'aménagement du logement fini, Axel s'est retrouvé avec peu d'occupations :

« C'est bien d'avoir un logement mais après on fait quoi ?... On s'ennuie tous les jours à la maison... »

Pour occuper ses journées, il a continué à investir certaines occupations qu'il pratiquait lorsqu'il vivait dans la rue :

« J'allais voir ma grand-mère, je faisais du dessin, de la musique. J'avais pas de travail, j'avais pas d'occupations, rien...[...], c'était un peu compliqué... »

Comme l'a relevé Serra Mallol (2014), dans la rue les personnes en situation de sans-abrisme passent une grande partie de leurs journées à attendre, cette dépossession du temps influence donc le pouvoir d'action des individus. En ayant vécu une situation de sans-abrisme, il est possible qu'Axel se soit habitué à ce mode de vie et que l'engagement dans de nouvelles occupations soit devenu difficile pour lui.

Toutefois, il émet le besoin de faire quelque chose, et plus particulièrement de trouver un travail.

« Vu que je m'ennuyais beaucoup, j'ai fait les démarches pour avoir du travail et pour me réinsérer »

Axel a donc trouvé un emploi dans un programme de réinsertion. Le travail semble être pour lui un moyen de passer son temps de manière significative. Ce nouvel engagement occupationnel lui a permis de réorganiser sa routine :

« Je me lève et je vais directement à la structure de soins spécialisée de ma ville, ensuite je pars au travail et y passe la journée. Après le travail je retourne à la l'unité de soins. Une fois chez moi, je colorie un peu... je prends mes médicaments et je dors... »

L'engagement d'Axel dans cette occupation lui permet d'investir un nouveau rôle socialement valorisé qui lui permet de se réinsérer dans la société. Axel lui-même soulève l'importance de s'engager dans un travail et définit ce dernier comme un facteur déterminant à sa réintégration sociale. Cette activité, structurant son quotidien et lui permettant de développer de nouvelles compétences, joue un rôle sur son estime de lui et son identité.

Toutefois les jours où il ne travaille pas, il semble rencontrer des difficultés à occuper ses journées :

« Je me lève tranquille, je fais à manger, je fais un peu de dessin, j'ai pas de télé là, j'ai plus rien donc c'est un peu compliqué... »

Il est donc difficile pour lui de s'ajuster et se réengager dans des occupations. Cette difficulté peut être influencée par les changements majeurs et les ajustements qu'implique la transition de vie.

De plus et comme vu dans la littérature, la vie dans la rue implique de nombreux traumatismes. Selon Marshall & al. (2018), ces évènements de vie traumatisants et l'anxiété, l'hypervigilance ou encore le stress qui en découlent peuvent influencer la reprise d'activité. Il est alors possible que la situation de sans-abrisme vécue et le stress qui en découlent soient un frein à la reprise d'activité pour Axel.

5.4.3 La consommation de substances psychoactives

Comme explicité auparavant, la consommation de substances psychoactives est une occupation qui a été désengagée/réengagée et cela en fonction des modifications d'environnement physique et sociale vécu. Le participant à l'étude explique alors avoir diminué sa consommation de substances psychoactives une fois le logement intégré :

« J'ai commencé à prendre de l'héroïne, un peu de cocaïne et puis après j'ai trouvé le logement, [...], ça m'a permis d'arrêter l'héroïne tout ça... »

Cette diminution, identifiée par l'arrêt de certaines substances psychoactives, est en lien avec la nouvelle occupation investie par Axel : s'engager dans un processus de sevrage. En effet, avant et dans le but d'intégrer un logement, Axel a débuté un processus de sevrage au sein de la structure de soin spécialisée de sa ville. Pendant ce processus de sevrage, Axel a dû investir de nouveaux rôles faisant émerger des attentes et des responsabilités spécifiques. Ces dernières lui ont permis de diminuer sa consommation de substances psychoactives. Une certaine cohérence entre les comportements et les engagements occupationnels d'Axel peut donc être identifiée.

Néanmoins, pour continuer à s'engager dans cette occupation significative, Axel a dû désinvestir d'autres occupations. En effet, il *« regardait beaucoup la télé, jouait beaucoup au téléphone... »*, mais pour pouvoir continuer de consommer des substances psychoactives, il a vendu son matériel :

« Avant j'avais ma télé, mon téléphone, [...], j'ai plus rien puisque j'ai tout vendu pour ma consommation, (rire nerveux), malheureusement ... du coup je fais du coloriage et des puzzles »

La consommation de substances, occupation de survie réinvestie durant sa période de sans-abrisme, amène Axel à faire des actions le privant de certaine occupation mais nécessaires afin de pouvoir continuer à investir cette activité.

Finalement cette activité lui a permis de garder un lien avec sa maman :

« Je vois tous les vendredis ma mère mais c'est pour consommer en fait...il y a des gens normaux ils iraient boire un café avec leur mère et moi je consomme avec... »

Le fait de consommer des substances psychoactives est significatif pour Axel, dans la mesure où cela lui permet de garder une relation avec sa maman. Cette activité partagée lui permet de maintenir un contact avec sa maman et de pouvoir investir son rôle « de fils » et cela même si les attentes de la société définissent la relation mère-fils avec d'autres critères.

5.4.4 Investissement associatif

Axel a intégré une association afin de témoigner et raconter son parcours de vie auprès d'étudiant·e·x et professionnel·e·x de la santé dans le but de les sensibiliser sur le parcours d'une personne ayant vécu une période de sans-abrisme.

« Moi je fais mon témoignage, [...], je raconte mon vécu comme on fait là quoi, [...] puis ils me disaient eux « votre témoignage il est super précieux » ... tout ça ! »

En s'engageant dans cette occupation, il a la possibilité de partager son vécu. Ce partage renforce son estime de lui. En effet, les professionnel-e-x et étudiant-es accordent de l'importance et de la reconnaissance à son témoignage : *« votre témoignage il est super précieux »*.

Cette occupation permet également à Axel de participer à la vie sociale. En effet, pour faire son témoignage, il s'est engagé bénévolement au sein d'une association.

« En fait c'est une nouvelle association qui est en train de se mettre en place, de se développer, et ils m'appellent quand ils ont besoins pour que je fasse mon témoignage... »

5.5 Projection dans le futur

Ce quatrième thème met en lumière le processus de croissance, de changement et de développement du participant à l'étude. Il regroupe donc les projets et les aspirations futures du participant.

5.5.1 Projet professionnel

Des intentions futures ont pu être identifiées dans le discours du participant à l'étude. Au cours de sa transition il s'est engagé dans de nouvelles occupations, lui faisant investir de nouveaux rôles comme celui de « travailleur ». Ce rôle significatif et internalisé, lui permet de se projeter dans l'avenir :

« Là je travaille, ce travail me plaît, il me convient, [...] je vais augmenter à 60-70%... »

Axel s'est alors fixé un nouvel objectif : *« je vais augmenter à 60-70%... »*. Cette projection dans le futur lui permet de redéfinir ses occupations quotidiennes selon ses aspirations et objectifs de vie.

5.5.2 Projet personnel

Un second projet a pu être identifié dans le discours d'Axel :

« Je suis avec ma copine... avec ma copine de vivre ensemble. »

Au cours de cette transition Axel a traversé un processus de changement l'invitant à se créer une nouvelle identité de personne logée. Il a comme projet d'investir son logement

différemment et de modifier son rôle pour investir celui d'« être en ménage ». Cet objectif implique une réévaluation de ses responsabilités et activités quotidiennes.

6. Discussion

Cette étude s'intéresse aux relations entre les occupations et l'identité occupationnelle au cours de la transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme allant de la rue vers un hébergement.

Afin de récolter les données, une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme a été interrogée. Les résultats obtenus au cours de cette enquête ont permis de répondre aux questions de recherches de ce travail de Bachelor qui sont, pour rappel, les suivantes :

- Comment les occupations et l'identité occupationnelle interagissent ensemble au cours du processus de transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme, allant de la rue vers un hébergement stable ?
- Comment les environnements de vie (physique, social) et les changements occupationnels contribuent-ils à façonner la relation entre les occupations et l'identité, au cours des différentes phases de la transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme ?
- Comment les concepts de l'être, du faire, de l'appartenir et du devenir, se manifestent-ils au cours de ce processus ?

Tout d'abord, le discours du participant a permis de démontrer que le processus de transition de vie implique une évolution en termes d'engagement occupationnel ainsi qu'une transformation de l'identité occupationnelle. En effet, une perte et une redéfinition des occupations ont dû être réalisées par Axel. L'acquisition d'un logement a permis au participant de s'engager dans de nouvelles occupations lui permettant de développer des compétences spécifiques tel que celle liées au domaine du logement. Cela lui a également permis de restaurer des routines et investir de nouveaux rôles comme celui de travailleur, ou encore de patient. L'analyse soutient donc l'idée que les interactions entre les occupations et l'identité occupationnelle d'une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme au cours du processus de transition de vie allant de la rue vers un hébergement stable, se manifestent au travers des engagements occupationnels de l'individu.

Ensuite, le changement de contexte de vie et comme le démontrent Marshall & al. (2018), passer de la rue à un logement, marque une transition environnementale significative à la fois physique et sociale. Selon le discours du participant à l'étude, ces modifications résultent d'une motivation au changement et sont soutenues par un cercle social socio-sanitaire et familiale qui lui permet d'investir/désinvestir diverses occupations. L'environnement (social et physique), jouent alors un rôle dans la reprise d'activités et façonne la relation entre les occupations et l'identité occupationnelle.

Finalement, les concepts du faire, de l'être, de l'appartenir et du devenir ont pu être identifiés dans le discours de l'interviewé. Ils se sont manifestés tout au long du récit de transition. Le faire se rapporte donc aux occupations qui sont, ou ont été, investies par le participant. L'être, quant-à-lui, s'est manifesté au travers de l'anticipation, des choix et des expériences occupationnelles du participant à l'étude ainsi que les modifications de rôles et des habitudes qui en découlent. Le contexte social, c'est-à-dire le cercle social, mais également l'acquisition d'un nouveau logement sont des éléments qui peuvent s'apparenter au concept de l'appartenir. Les rôles découlant des engagements occupationnels d'Axel tel que « être employé » ou encore « faire partie d'une association » sont des éléments contribuant au développement d'un sentiment de contribution mais également de connexion, composantes directement rattachées au concept de l'appartenir. Finalement le devenir s'est manifesté au travers des projets et aspirations futures exprimés par le candidat.

6.1 Nécessité de s'engager dans des occupations pour maintenir un logement

Cette recherche démontre que le manque de possibilité d'engagement occupationnel, une fois le logement acquis et aménagé, engendre de l'ennui et limite le maintien de ce nouveau lieu de vie. Le besoin de s'engager dans des occupations a été perçu comme essentiel et primordial pour le participant à l'étude et parfois même d'avantage que le besoin d'avoir un logement.

Tout d'abord, le logement a permis à Axel d'investir de nouvelles occupations en lien avec l'entretien de son nouvel espace de vie. Comme le relèvent les ergothérapeutes Raphael-Greenfield & Gutman, (2015), après avoir vécu dans le chaos de la rue et avoir côtoyé les systèmes d'hébergement, les personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme s'engagent dans une gamme d'occupations liées aux tâches domestiques (faire les courses, cuisiner, faire le ménage, etc.). Selon les autrices, cet engagement occupationnel découle du traumatisme lié au désordre, au danger et à l'imprévisibilité rattachée à la vie dans la rue. Un besoin d'ordre et de propreté a été exprimé comme fondamental par le participant à l'étude. En effet, après avoir vécu dans un premier appartement familial négligé mais également après avoir vécu dans la rue, le ménage est devenu une préoccupation pour Axel, qui fait attention que son logement « *soit tout le temps tout propre et tout bien rangé* ». De plus, et comme l'expliquent Gilliot & al. (2021), les programmes de type « logement d'abord » comprennent des équipes mobiles d'accompagnements visant à chaperonner l'individu dans le développement ou la restauration de compétences liées au logement. En adhérent au programme, Axel se doit de répondre à certaines attentes et assumer des responsabilités comme tenir son logement propre. Le suivi régulier par les professionnel·e·x du programme peut être perçu comme un enjeu amenant d'une part du soutien, de la sécurité et d'autre part une figure d'autorité avec

des sanctions. Néanmoins, cet accompagnement a permis à Axel de se sentir soutenu, de s'engager dans des occupations et de développer un sentiment de contrôle.

Cette palette d'occupations favorise alors l'affiliation d'Axel à son nouveau logement. Cependant, et comme le relève cette recherche, le manque de stimulation et de possibilité d'engagement malgré l'acquisition d'un logement engendrent de l'ennui. En effet, une fois le logement acquis et son aménagement terminé Axel a pu ressentir de l'ennui. Données également relevées par les ergothérapeutes canadiennes, Marshall & al. (2018), qui démontrent que l'ennui se manifeste une fois les démarches administratives et l'aménagement de l'espace de vie terminé. Les participants-es à l'étude décrivent donc avoir « *peu de chose à faire* » une fois ces étapes achevées. L'incapacité d'occuper son temps avec des occupations significatives est alors un facteur d'abandon du logement.

Marshall & al. (2018), démontrent également qu'il existe un lien entre l'ennui et la consommation de substances psychoactives. Les changements environnementaux et l'absence de routines provoquent de la désorientation et rendent les individus incapables de s'engager dans des nouvelles occupations favorisant ainsi la reprise d'occupations antérieures. Les autrices relèvent également que la crainte de perdre le cercle social associé à cette activité est également un facteur influençant la consommation de substances psychoactives. Cet élément est également perceptible dans le discours d'Axel qui semble maintenir sa consommation afin de préserver une certaine relation avec sa maman.

La littérature confirme également le fait que nos choix occupationnels influencent l'utilisation de notre temps (Heuchemer & Josephsson, 2006). Consommer des substances psychoactives mais également s'engager dans un processus de sevrage ou encore travailler sont des occupations qui permettent à Axel d'investir et organiser son emploi du temps. En effet, les obligations et les rôles découlant de ces occupations permettent la réorganisation de routines et habitudes. L'engagement dans des occupations régulières amène alors de la structure et permet à l'individu de s'insérer dans son environnement, favorisant ainsi l'investissement et le maintien du logement. Les ergothérapeutes suédoises, Heuchemer & Josephsson (2006), soulignent également l'importance d'identifier et élaborer des objectifs de vie afin de créer une nouvelle « *intrigue de vie* ». Les autrices expliquent qu'en s'engageant activement dans des occupations régulières, cela permet de redéfinir notre emploi du temps et ces significations, modifiant ainsi notre « *intrigue de vie* ». Cela amène alors une perspective temporelle plus large soutenant la planification d'actions futures.

6.2 Association de conditions environnementales favorables et de volition

L'analyse décrit la transition de vie, engendrant à son tour une transition de contexte et occupationnelle, comme un évènement charnière infligeant des changements majeurs dans la vie d'un individu.

Au cours du processus de transition, l'individu se trouve physiquement déplacé (passé de la rue au logement) et son cercle social s'avère chamboulé. Marshall & Rosenberg (2014) expliquent que l'individu doit faire preuve d'une grande flexibilité et capacité d'adaptation. En effet, elle passe de la rue, environnement bruyant ou l'on vit en communauté, à un logement, environnement calme ou l'on s'y retrouve seule (Bruneteaux, 2006).

De façon à dépasser et accepter ces changements majeurs, l'étude révèle l'importance d'établir des relations de soutien. En effet, il s'est avéré qu'être entouré par sa famille ou encore soutenu par un cercle socio-sanitaire, était un élément crucial. Cela a permis au participant à l'étude de faire des choix, d'anticiper ainsi que d'investir de nouveaux rôles, facteur étroitement lié au concept de volition, mais également de s'engager dans de nouvelles occupations. De plus, cet environnement social amène sécurité et réconfort à Axel pendant cette période de nombreux changements.

Cette idée est également appuyée par Macknee & Mervyn (2002), dans leur étude sur « les incidents critiques qui facilitent la transition des sans-abris hors de la rue ». En effet, les auteurs soulignent l'importance d'être entouré et de pouvoir établir des relations de soutien pendant la transition. Les relations sociales offrent réconfort, encouragement, et confiance. Selon eux, avoir des opportunités de socialisation, rétablir des relations familiales ou encore créer de nouvelles relations est un facteur essentiel pour faciliter la transition.

L'analyse démontre également qu'avoir un contexte environnemental stable et structuré permet à l'individu de s'engager dans des occupations. En effet, avoir un cadre stable et organisé offre une sensation de sécurité et de prévisibilité, ce qui a aidé Axel à établir des routines et engager des activités productives.

Selon Marshall & al. (2018), l'environnement, et plus particulièrement l'acquisition d'un logement, offre une possibilité et capacité à faire des choix. En effet, pouvoir contrôler son environnement de vie permet aux individus de faire des choix et renforcer leurs estimes d'eux-mêmes.

L'interaction entre des conditions environnementales stables renforçant le sentiment de sécurité de l'individu et la volition, a permis au participant à l'étude de s'engager dans de nouvelles occupations, de se fixer des objectifs de vie, d'investir de nouveaux rôles, soutenant

ainsi la dynamique de changement et facilitant la transition de vie allant de la rue vers un logement.

6.3 Forces et limites du travail

Un point fort de ce travail est la pertinence du sujet. De nos jours, très peu d'études sur la transition de vie allant de la rue vers un logement auprès de personne ayant vécu une situation de sans-abrisme ont été menées. De plus, la pratique en ergothérapie auprès de cette population est encore peu développée en Suisse mais également en Europe. Ce travail offre donc une contribution à la littérature en matière d'ergothérapie et de transition occupationnelle auprès de cette population.

Une des limites de l'étude est la petite taille de l'échantillon. En effet, une seule personne ayant vécu une situation de sans-abrisme a été interrogée. Les propos recueillis représentent uniquement le parcours de vie de la personne interviewée. Une palette plus large d'interviewés permettrait d'obtenir des résultats plus représentatifs de la population, de sa diversité et de ses besoins. Cependant, en raison de la difficulté d'accès à cette population, ainsi que des répercussions liées à la vie dans la rue (fragilité émotionnelle, anxiété, traumatisme, violence etc.) et la sensibilité des sujets abordés, il est éthiquement justifié de se limiter à un seul entretien. Cela permet de respecter la vulnérabilité de cette population tout en recueillant des informations pertinentes pour la recherche. De plus, cet écrit ayant été réalisé dans le contexte d'un travail de bachelor, la qualité à la quantité a été privilégiée.

Une seconde limite identifiée concerne la conduite des entretiens. En tant qu'étudiante-chercheuse débutante, mon expérience en construction et conduite d'entretien est limitée. Certaines questions n'ont certainement pas été assez approfondies car l'interviewé s'éloignait du sujet initial et se répétait fréquemment. Le but d'un entretien narratif étant de minimiser les interventions afin de ne pas influencer le discours du participant, interrompre le récit aurait pu altérer le partage de son histoire.

6.4 Intérêt pour la pratique professionnelle

6.4.1 Introduire des approches axées sur l'occupation

Les résultats de cette étude démontrent que les occupations jouent un rôle important au cours de la transition de vie allant de la rue vers un hébergement chez une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme. En effet, l'engagement dans des occupations induit une réorganisation en termes de routine et habitude de vie, aidant ainsi l'individu à se créer une nouvelle identité, passant de « personne en situation de sans-abrisme » à « personne logée ». Cela favorise ainsi la transition de vie allant de la rue vers un logement chez une personne

ayant vécu une situation de sans-abrisme. L'analyse souligne également que l'absence de possibilités d'engagements occupationnels après l'obtention d'un logement entraîne de l'ennui et fragilise aussi le maintien de la personne dans ce logement.

Selon Pierce (2016), les interventions fondées sur l'occupation « permettent aux clients de s'engager dans des occupations réelles qui font partie de leur propre contexte et rejoignent leurs objectifs annoncés » (p. 310). Des approches axées sur l'occupation semble donc être pertinentes et nécessaires à mettre en place auprès de cette population et au cours de cette transition de vie spécifique. En effet, des changements majeurs influencés par des modifications d'environnements physiques et sociaux influencent l'engagement occupationnel des individus. L'engagement dans certaines activités et le désengagement d'autres entraînent une modification significative de la gamme occupationnelle et identitaire de l'individu. L'analyse démontre d'ailleurs les difficultés du participant à l'étude à réinvestir et à s'engager dans de nouvelles occupations au cours de ce processus de transition de vie allant de la rue vers un hébergement stable.

Les résultats de ce travail documentent également le fait que le logement en lui-même ne permet pas de favoriser une transition de vie réussie et ne constitue pas une solution. Les occupations et l'environnement social sont nécessaires au bon déroulement de la transition, éléments également démontrés dans l'étude de Gutman & al. (2015) qui souligne le fait que « le logement en soi n'est pas une solution particulièrement efficace » (p. 136).

L'ergothérapie fondée sur les sciences de l'occupation est donc une profession qui considère l'occupation comme moyen ou but d'intervention visant l'engagement occupationnel. Cette recherche souligne l'importance et les bienfaits de l'engagement occupationnel pendant cette période de vie. En effet, le participant à l'étude explique qu'au travers de ses engagements, des rôles, des responsabilités, mais également la création de relations sociales, ont pu émerger et ont encouragé le bon déroulement de la transition. Selon Gutman & al. (2015), « les ergothérapeutes sont nécessaires pour aider les adultes sans abris à acquérir les compétences nécessaires pour effectuer la transition vers un logement » (p. 136).

6.4.2 Vision transactionnelle : personne-environnement-occupation

Cette étude révèle également que la personne, l'environnement et l'occupation ne peuvent être analysés séparément. En effet, une interdépendance entre ces trois éléments a été identifiée.

Au cours de cette transition, les changements de contextes physiques et sociaux ont influencé les engagements occupationnels du participant, modifiant ainsi ses rôles, habitudes et responsabilités. Les souhaits et volonté de l'interviewé lui ont également permis d'identifier

des objectifs de vie, l'incitant à agir en s'engageant dans des occupations lui permettant d'élargir son cercle social. La gamme d'occupations du participant à l'étude a contribué à l'aménagement et à l'investissement d'un nouvel environnement de vie tout en lui donnant l'occasion de faire des choix et de prendre des décisions.

Il est donc intéressant de souligner le lien existant entre les occupations, l'identité et l'environnement au cours de la transition de vie allant de la rue à un hébergement stable. En effet, en comprenant les liens étroits existants entre ces trois éléments, il est possible d'identifier les difficultés et les insatisfactions occupationnelles de l'individu.

Comme explicité précédemment, les ergothérapeutes sont formés sur la base des sciences de l'occupation. A partir de ces sciences, de nombreux modèles conceptuels y découlent. Nous retrouvons alors le modèle de l'occupation humaine [MOH] de Gary Kielhofner (2008). Ce modèle est composé de l'être, l'agir et le devenir. Ces trois composantes interagissent entre elles et avec l'environnement. Cela rejoint également l'idée du Pan Occupational Paradigm [POP], qui indique que ces quatre composantes : l'être, le faire, le devenir et l'appartenir, interagissent constamment les unes avec les autres (Hitch & al., 2018). Cette vision transactionnelle permet alors d'avoir une vision globale de la situation et de mieux comprendre le quotidien des personnes ayant vécu une situation de sans-abrisme.

L'ergothérapeute est alors un-e professionnel-e-x aux compétences essentielles permettant l'accompagnement et l'élaboration d'intervention axée sur la reprise d'activités, le développement de compétences spécifiques au logement et favorisant ainsi l'intégration à la communauté.

7. Conclusion

Ce travail a permis d'explorer les liens entre les occupations et l'identité au cours de la transition de vie allant de la rue vers un hébergement stable chez une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme.

Selon Blair (2000), nous vivons toutes et tous différentes transitions de vie que ce soit du travail à la retraite ou encore de l'enfance à l'adolescence. Ces changements entraînent des modifications majeures sur ce que l'individu est censé faire mais également sur sa manière d'être ainsi que de vivre.

L'analyse de cette thématique a permis de rendre visible l'importance de s'engager dans des occupations au cours de cette transition de la rue vers un logement. En effet, il ressort de l'entretien l'importance d'agir pour changer à condition de bénéficier d'un environnement favorable et soutenant. Par agir, le participant sous-entend s'engager dans des occupations afin d'atteindre des objectifs de vie tels qu'acquérir un logement puis un travail.

L'analyse démontre également que le logement permet à l'individu de reprendre certaines activités, souvent liées au maintien et à l'entretien du domicile, et de ce fait reprendre certaines responsabilités et routines. Cependant, et comme le révèlent Marshall & al. (2018), une fois le logement acquis et aménagé, de l'ennui émerge. L'ennui est alors un facteur influençant le maintien et l'investissement de ce nouvel espace de vie. En effet, ne pas savoir comment occuper ses journées, amène l'individu à réinvestir des activités antérieures ne correspondant parfois pas aux attentes et responsabilités actuelles.

Il ressort également de cette étude qu'avoir un environnement stable et structurant ainsi qu'une volition d'agir amènent l'individu à faire de choix, des expériences occupationnelles, à réorganiser ses habitudes et routines de vie, mais également à investir de nouveaux rôles. Cette combinaison environnement-volition, facilite la transition de vie allant de la rue vers un logement chez une personne ayant vécu une situation de sans-abrisme.

Ces conclusions mettent en lumière l'importance d'introduire des interventions axées sur l'occupation auprès de cette population dans le but de favoriser l'investissement et le maintien d'un logement sur le long terme. Dans le cadre du sans-abrisme, les ergothérapeutes, dont la profession est fondée sur les sciences de l'occupation, ont les compétences et les capacités pour soutenir et pour accompagner ces personnes dans la reprise d'occupations et le maintien du logement.

De plus, les personnes vivant ou ayant vécu le sans-abrisme sont, selon Marshall & al. (2018), encore peu étudiées. De ce fait, cette étude vise à alimenter, à son échelle, la littérature et la

recherche en ergothérapie afin que cette profession soit davantage reconnue auprès de cette population.

Enfin et en lien avec Marshall & al. (2018), une recherche ultérieure explorant l'importance d'une approche basée sur les occupations auprès de la population sans-abris semble non seulement pertinente mais essentielle. Il semble donc judicieux d'approfondir le rôle de l'ergothérapeute auprès de cette population confrontée à des défis spécifiques liés à l'ennui, la consommation de substances psychoactives et aux manques de possibilités d'engagement occupationnels.

Une ouverture pour cette recherche pourrait porter sur l'ergothérapie dans la rue, où les ergothérapeutes agissent comme des agents de changement directement dans les environnements où vivent les personnes en situation de sans-abrisme. L'ergothérapie communautaire/sociale pratiquée dans la rue pourrait mettre en lumière la manière dont ces professionnel·e·x peuvent favoriser la participation occupationnelle. En explorant ainsi l'intégration des ergothérapeutes au sein des centres d'hébergement ainsi que des programmes de type logement d'abord, une compréhension de leurs rôles pourra être réalisée. Cela permettrait donc de prouver et justifier l'importance de leurs interventions auprès de cette population mais également de croître les interventions proposées aux personnes en situation de sans-abrisme.

8. Bibliographie

- Achard, C. (2016). Sans-abrisme et errance : entre causes et conséquences. *Le Sociographe*, 53(1), 85-96. <https://doi.org/10.3917/graph.053.0085>
- Amnesty International. (2022). *Guide de langage inclusif*. Amnesty International. https://www.amnesty.ch/fr/sur-amnesty/langage-inclusif/langage-inclusif/20210210_guide-langage-inclusif-fr.pdf
- Assis Costa, L. (2021). Occupational Therapy in the Context of Social Protection Expansion. In R. Esquerdo Lopes, & A.P. Serrata Malfitano (Eds.), *Social Occupational Therapy: Theoretical and Practical Designs* (pp. 57-68). Elsevier.
- Bhui, K., Shanahan, L., & Harding, G. (2006). Homelessness and mental illness: a literature review and a qualitative study of perceptions of the adequacy of care. *International Journal of Social Psychiatry*, 52(2), 152-165. <https://journals.sagepub.com/doi/epdf/10.1177/0020764006062096>
- Blair, S.E.E. (2000). The centrality of occupation during life transitions. *British Journal of Occupational Therapy*, 63(5), 231–237. <https://doi.org/10.1177/030802260006300508>
- Bresson, M. (2020). *Sociologie de la précarité*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.bress.2020.01>
- Bruneteaux, P. (2006). L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance. *Sociétés contemporaines*, 63(3), 105-125. <https://doi.org/10.3917/soco.063.0105>
- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie. *Association pour la recherche qualitative*, 8(h.s.), 7-36. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v8/HS8_Burrick.pdf
- Buxant, C. (2018). Housing First : une invitation à envisager la fin du sans-abrisme. *Vie sociale*, 23-24, 125-136. <https://doi.org/10.3917/vsoc.183.0125>
- Cambois, E. (2003-2004). Les personnes en situation sociale difficile et leur santé. *Les Travaux de l'Observatoire*, 101-126. https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Travaux2003-2004.1.2.1.personnesensituationdifficile_sante.Cambois1.pdf

- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11–27. <https://doi.org/10.7202/1002206ar>
- Cunningham, M.J., & Slade, A. (2019). Exploring the lived experience of homelessness from an occupational perspective. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 26(1), 19–32. <https://doi.org/10.1080/11038128.2017.1304572>
- Davies, A., & Wood, L.J. (2018). Homeless health care: meeting the challenges of providing primary care. *Medical Journal of Australia*, 209(5), 230-234. <https://doi.org/10.5694/mja17.01264>
- de la Fuente-Roldán, I.N., Corchado-Castillo, A.I., & Dorado-Barbé, A. (2023). Mental Health and Homelessness in the Community of Madrid (Spain): The Impact of Discrimination and Violence. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20(3), Article 2034. <https://doi.org/10.3390/ijerph20032034>
- de Masi, F., & Avakian, D. (2013). La perte du soi dans la clinique psychanalytique : Avec une attention particulière à l'état psychotique. *Revue française de psychanalyse*, 77(4), 1095-1113. <https://doi.org/10.3917/rfp.774.1095>
- Diduck, B., Rawleigh, M., Pilapil, A., Geeraert, E., Mah, A., & Chen, S.P. (2022). Mental health needs of homeless and recently housed individuals in Canada: A meta-etnography. *Health & Social Care in the Community*, 30(6), 3579-3592. <https://doi.org/10.1111/hsc.13996>
- Dittmann, J., Diertrich, S., Stroezel, H., & Drilling, M. (2022). *Sans-abrisme en Suisse – Ampleur profil et explications dans huit des plus grandes villes : Résumé de l'étude du FNS*. https://www.fhnw.ch/plattformen/obdachlosigkeit/wp-content/uploads/sites/234/Resume_Francais_OBDACH_Dittmann_Dietrich_Stroezel_Drilling.pdf
- Drilling, M., & Dittmann, J. (2020). Sans-abrisme. In J.M., Bonvin, V., Hugentobler, C., Knöpfel, P., Maeder, U., Tecklenburg (Eds.), *Dictionnaire de politique sociale suisse* (pp. 493-495). Seismo.
- Escard, E. (2012). Précarité et violences : quels liens ? *Bulletin des médecins suisses* 93(51/52), 1916-1919. https://www.hug.ch/sites/interhug/files/structures/medecine_de_premier_recours/precarite_et_violences_quels_liens.pdf
- Falardeau, M. (2014). *Dans les tripes de la drogue et de la violence : Mieux comprendre ces jeunes*. Presse universitaire du Québec.

- Fazel, S., Geddes, J.R., & Kushel, M. (2014). The health of homeless people in high-income countries: descriptive epidemiology, health consequences, and clinical and policy recommendations. *The Lancet*, 384(9953), 1529-1540. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0140673614611326?via%3Dihub>
- Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris. (2007). *Typologie européenne de l'exclusion liée au logement*. https://www.feantsa.org/download/fr_2525022567407186066.pdf
- Fischer, T.M., Stewart, K.E., & Davis, J.A. (2014). Occupation and health, reconsidered. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 81(3), 140-143. <https://doi.org/10.1177/0008417414539909>
- Fortin, M.F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e édition.). Chenelière Education.
- Frank, G. (2012). The 2010 Ruth Zemke Lecture in Occupational Science Occupational Therapy/Occupational Science/Occupational Justice : Moral Commitments and Global Assemblages. *Journal of Occupational Science*, 19(1), 25-35. <https://doi.org/10.1080/14427591.2011.607792>
- Furtos, J. (2009). *De la précarité à l'auto-exclusion : Une conférence-débat de l'Association Emmaüs et de Normale Sup'*. Paris: Éditions Rue d'Ulm. <https://www.cairn.info/de-la-precarite%20a-l-auto-exclusion--9782728837540.htm>
- Gilliot, E., Chambon, N., & Aubry, L. (2021). « Logement d'abord » : présupposer une égalité dans la capacité à habiter pour lutter contre les inégalités dans l'accès au logement et le sans-abrisme. *Lien social et Politique*, 87, 212-232. <https://doi.org/10.7202/1088100ar>
- Girard, V., Estecahandy, P., & Chauvin, P. (2009, novembre). *La santé des personnes sans chez soi : plaidoyer et propositions pour un accompagnement des personnes à un rétablissement social et citoyen : rapport remis à Madame Roseylne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé et des Sports*. https://medias.vie-publique.fr/data_storage_s3/rapport/pdf/104000014.pdf
- Goffman, E. (1961). *Asylums: Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*. Aldine Transaction. https://books.google.ch/books?id=be3vAQAAQBAJ&lr=&source=gbs_navlinks_s
- Gutman, S.A., Raphael-Greenfield, E.I., & Simon, P.M. (2015). Feasibility and Acceptability of a Pilot Housing Transition Program for Homeless Adults with Mental Illness and Substance

- Use. *Occupational Therapy In Health Care*, 30(2), 124-138.
<https://doi.org/10.3109/07380577.2015.1060660>
- Gutman, S.A. (2021). Working with marginalized populations. *The American Journal of Occupational Therapy*, 75(6), Article 7506150010. <https://doi.org/10.5014/ajot.2021.756001>
- Gutman, S.A., Raphael-Greenfield, E.I. (2017). Effectiveness of a supportive housing program for homeless adults with mental illness and substance use: A two-group controlled trial. *British Journal of Occupational Therapy*, 80(5), 286-293.
<https://doi.org/10.1177/0308022616680368>
- Hasselkus, B. R. (2002). *The meaning of everyday occupation*. Slack.
- Heuchemer, B., & Josephsson, S. (2006). Leaving homelessness and addiction: Narratives of an occupational transition. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 13(3), 160-169.
<https://doi.org/10.1080/11038120500360648>
- Hitch, D., & Pepin, G. (2021). Doing, being, becoming and belonging at the heart of occupational therapy: An analysis of theoretical ways of knowing. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 28(1), 13-25. <https://doi.org/10.1080/11038128.2020.1726454>
- Hitch, D., Pepin, G., & Stagnitti, K. (2018). The pan occupational paradigm: development and key concepts. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 25(1), 27-34.
<https://doi.org/10.1080/11038128.2017.1337808>
- Hitch, D., Pépin, G., & Stagnitti, K. (2014). In the Footsteps of Wilcock, Part One: The Evolution of Doing, Being, Becoming, and Belonging. *Occupational Therapy In Health Care*, 28(3), 231-246. <https://doi.org/10.3109/07380577.2014.898114>
- Illman, S. C., Spence, S., O'Campo, P.J., & Kirsh, B.H. (2013). Exploring the occupations of homeless adults living with mental illnesses in Toronto. *Canadian journal of occupational therapy*, 80(4), 215-223. <https://doi.org/10.1177/0008417413506555>
- Jasmin, E. (2019). *Des sciences sociales à l'ergothérapie : Mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation (1st ed.)*. Presses de l'Université du Québec.
- Jiménez-Molina, A. (2020). Se blesser pour survivre : les pratiques d'automutilation dans la vie d'une adolescente sans-abris au Chili. *Anthropologie & Santé*, 20.
<https://doi.org/10.4000/anthropologiesante.5646>

- Kielhofner, G. (2008). *Model of human occupation: therapy and application* (4th ed.). Lippincott Williams and Wilkins.
- Kiepek, N.C., Beagan, B., Rudman, D.L., Phelan, S. (2019). Silences around occupations framed as unhealthy, illegal, and deviant. *Journal of occupational science*, 26(3), 341-353. <https://doi.org/10.1080/14427591.2018.1499123>
- Kovess, V., & Mangin Lazarus, C. (1999). The prevalence of psychiatric disorders and use of care by homeless people in Paris. *Social psychiatry and psychiatric epidemiology*, 34, 580-587. <https://doi.org/10.1007/s001270050178>
- Lamoureux, A. (2006). *Recherche et méthodologie en sciences humaines* (2e éd.). Québec : Groupe Beauchemin.
- Laporte, A., & Chauvin, P. (2010). *Samenta : rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France*. HAL open science. <https://inserm.hal.science/inserm-00471925/document>
- Larivière, N., Drolet, M.J., Jasmin, E. (2019). La justice sociale et occupationnelle. In E. Jasmin (éd.). *Des sciences sociales à l'ergothérapie* (3e éd., pp. 129-153). Presses de l'Université du Québec.
- Legrand, M. (1993). *L'approche biographique : Théorie, clinique*. Paris: Éditions Presses Internationals.
- Loi fédérale du 30 septembre 2011 relative à la recherche sur l'être humain (Loi relative à la recherche sur l'être humain) (=LRH ; RS 810.30 ; état le 1^{er} septembre 2023).
- Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la protection des données (Loi sur la protection des données) (= LPD ; RS 235.1 ; état le 1^{er} septembre 2023).
- Lukas, M., Forsyth, L., Bunting, L.K., & Forwell, S. (2023). « This is me »: The transition of coming-out for gay men through an occupational perspective. *Journal of Occupational Science*, 30(2), 291-303. <https://doi.org/10.1080/14427591.2021.1981986>
- Macknee, C.M., & Mervyn, J. (2002). Critical Incidents that Facilitate Homeless People's Transition off the Streets. *Journal of Social Distress and the Homeless*, 11(4), 293-306. <https://doi.org/10.1023/A:1016837231886>
- Marshall, C.A., Davidson, L., Li, A., Gewurtz, R., Roy, L., Barbic, S., Kirsh, B., & Lysaght, R. (2019). Boredom and meaningful activity in adults experiencing homelessness: A mixed-

- methods study. *Canadian journal of occupational therapy*, 86(5), 357-370. <https://doi.org/10.1177/0008417419833402>
- Marshall, C.A., Lysaght, R., & Krupa, T. (2018). Occupational transition in the process of becoming housed following chronic homelessness: La transition occupationnelle liée au processus d'obtention d'un logement à la suite d'une itinérance chronique. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 85(1), 33-45. <https://doi.org/10.1177/0008417417723351>
- Marshall, C.A., Lysaght, R., & Krupa, T. (2017). The experience of occupational engagement of chronically homeless persons in a mid-sized urban context. *Journal of Occupational Science*, 24(2), 165-180. <https://doi.org/10.1080/14427591.2016.1277548>
- Marshall, C.A., & Rosenberg, M.W., (2014). Occupation and the process of transition from homelessness: L'occupation et le processus de transition de l'itinérance au logement. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 81(5), 330-338. <https://doi.org/10.1177/0008417414548573>
- Martuccelli, D., & Lits, G. (2009). Sociologie, Individus, Epreuves. Entretien avec Danilo Martuccelli. *Emulations Revue Des Jeunes Chercheur En Science Sociales* 3(5), 3-9. https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A69248/datastream/PDF_02/view
- Mercier, L. (1995). La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel. *Service social*, 44(3), 7-27. <https://doi.org/10.7202/706704ar>
- Meyer, S. (2018). Quelques clés pour comprendre la science de l'occupation et son intérêt pour l'ergothérapie. *Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie*, 4(2), 14-28. <https://doi.org/10.13096/rfre.v4n2.116>
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation*. Deboeck.
- Meyer, S. (2010). *Démarches et raisonnements en ergothérapie*. Les Cahiers de l'EESP.
- Moraes de Oliveira, G.C., Carvalho Martins, A., de Sousa Pazini, D., Paschoalinotte De Paula, E.E., Cápua Nunes, L., & Dias de Freitas, E. (2023). Tipificação e fatores associados à ocorrência de violência em pessoas em situação de rua em um município de Minas Gerais, Brasil [Typification and factors associated with violence among the homeless in a municipality of Minas Gerais, Brazil]. *Ciencia & saude coletiva*, 28(6), 1607-1617. <https://doi.org/10.1590/1413-81232023286.13582022>
- Moreau de Bellaing, L., & Guillou, J. (1995). *Les sans domicile fixe, un phénomène d'errance*. Paris, L'Harmattan.

- Morrison, R., Gómez, S., Henny, E., Tapia, M.J., & Rueda, L. (2017). Principal approaches to understanding occupation and occupational science found in the Chilean Journal of Occupational Therapy (2001-2012). *Occupational Therapy International*, 2017(1), Article 5413628. <https://doi.org/10.1155/2017/5413628>
- Office fédéral du logement. (2022, 10, février). *Etude sur le sans-abrisme en Suisse*. Confédération suisse. <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-87122.html>
- Organisation mondiale de la Santé. (2008). *Commission des Déterminants sociaux de la Santé*. https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/2902/B124_9-fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Organisation mondiale de la santé. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/42545/9242545619_fre.pdf?sequence=1
- Pascal, J., Abbey-Huguenin, H., & Lombrail, P. (2006). Inégalités sociales de santé : quels impacts sur l'accès aux soins de prévention ? Social Inequalities of Health: What Consequences for Access to Preventive Care?. *Lien social et Politiques*, 55, 115-124. <https://doi.org/10.7202/013229ar>
- Pierce, D. (2016). *La science de l'occupation pour l'ergothérapie*. De Boeck.
- Poirier, M., Hachey, R. & Lecomte, Y. (2000). L'inquiétante étrangeté de l'itinérance. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 9–20. <https://doi.org/10.7202/014449ar>
- Purkey, E., & MacKenzie, M. (2019). Experience of healthcare among the homeless and vulnerably housed a qualitative study : opportunities for equity-oriented health care. *International Journal for Equity in Health*, 18(101), 1-7. <https://doi.org/10.1186/s12939-019-1004-4>
- Raphael-Greenfield, E. I., & Gutman, S. A. (2015). Understanding the Lived Experience of Formerly Homeless Adults as They Transition to Supportive Housing. *Occupational Therapy in Mental Health*, 31(1), 35–49. <https://doi.org/10.1080/0164212X.2014.1001011>
- Ravenhill. (2003). *The culture of homelessness: An ethnographic study* [Travail de these, London School of Economics]. ProQuest. <https://etheses.lse.ac.uk/2665/1/U615614.pdf>
- Roy, S. (2009). Histoire politique de la question itinérante au Québec. In P. Pichon (Eds.), *SDF, Sans-abri, Itinérant : Oser la comparaison* (pp. 25-41). Presses universitaires de Louvain. <https://books.openedition.org/pucl/523?lang=fr#authors>

- Salsi, S., Awadallah, Y., Leclair, A.B., Breault, M.L., Duong, D.T., & Roy, L. (2017). Occupational needs and priorities of women experiencing homelessness: Les besoins et priorités occupationnels des femmes en situation d'itinérance. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 84(4-5), 229-241. <https://doi.org/10.1177/0008417417719>
- Sandelowski, M. (2000). Focus on Research Methods: Whatever Happened to Qualitative Description?. *Research in Nursing & Health*, 23(4), 334-340. [https://doi.org/10.1002/1098-240x\(200008\)23:4<334::aid-nur9>3.0.co;2-g](https://doi.org/10.1002/1098-240x(200008)23:4<334::aid-nur9>3.0.co;2-g)
- Serra Mallol, C. (2014). Les temporalités multiples de la vie dans la rue. *Revue des sciences sociales et humaines*, 20. <https://doi.org/10.4000/temporalites.2919>
- Simpson, E.K., Conniff, B.G., Faber, B.N., & Semmelhack, E.K. (2018). Daily Occupations, Routines, and Social Participation of Homeless Young People. *Occupational Therapy in Mental Health*, 34(3), 203-227. <https://doi.org/10.1080/0164212X.2017.1421491>
- Sullivan, M., Seyler, K., Lemieux, S., Kauppi, C., & Pallard, H. (2015). Sans-abrisme et itinérance à Sudbury : l'expérience des fournisseurs de services. In R. Corbeil, A. Hien & L. Saadaoui (Eds.), *Actes des 17^e et 18^e Journées Science et Savoirs* (pp.243-258). Acfas-Sudbury. https://zone.biblio.laurentian.ca/bitstream/10219/2898/1/Journee_2015_v_finale.pdf#page=243
- Somerville, P. (2013). Understanding Homelessness. *Housing, Theory and Society*, 30(4), 384-415. <https://doi.org/10.1080/14036096.2012.756096>
- Tryssenaar, J., Wilkinson, S., & Bailey, C. (2000). Itinérance, santé mentale et ergothérapie. Une expérience qui confirme d'étonnantes possibilités. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 109-131. <https://doi.org/10.7202/014454ar>
- Tsang, A., Davis, J.A., & Polatajko, H.J. (2013). On the edge of the possible : Considering homelessness / Aux limites du possible : Envisager le rôle de l'ergothérapie face à l'itinérance. *Canadian Journal of Occupational Therapy*. 80(4), 200-202. <https://doi.org/10.1177/0008417413505422>
- Turner, M.M., Funge, S.P., & Gabbard, W.J. (2018). Victimization of the Homeless: Public Perceptions, Public Policies, and implications for social work practice. *Journal of Social Work in the Global Community*, 3(1), 1-12. <https://doi.org/10.5590/JSWGC.2018.03.1.01>
- Twinley, R. (2012). The dark side of occupation: A concept for consideration. *Australian Occupational Therapy Journal*, 60(4), p. 301-303. <https://doi.org/10.1111/1440-1630.12026>

- van Dongen, S. I., van Straaten, B., Wolf, J.R.L.M., Onwuteaka-Philipsen, B. D., van der Heide, A., Rietjens, J. A.C., & van de Mheen, D. (2019). Self-reported health, healthcare service use and health-related needs: A comparison of older and younger homeless people. *Health and Social Care in the Community*, 27(4), 379-388. <https://doi.org/10.1111/hsc.12739>
- Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensée plurielle*, 2(12), 9-19. <https://doi.org/10.3917/pp.012.09>
- Vandemark, L. (2007). Promoting the Sense of Self, Place, and Belonging in Displaced Persons: The Example of Homelessness. *Archives of psychiatric nursing*, 21(5), 241-248. <https://doi.org/10.1016/j.apnu.2007.06.003>
- Veresov, N. (2020) Identity as a Sociocultural Phenomenon: The Dialectics of Belonging, Being and Becoming. In A.T., Neto, F., Liberali, & M., Dafermos (Eds.), *Revisiting Vygotsky for Social Change: Bringing Together Theory and Practice* (pp.175-191). Peter Lang. https://www.researchgate.net/profile/Sueli-Fidalgo-2/publication/346955960_Capitulo_The_method_in_Vygotsky_Social_Compensation_to_achieve_Higher_Psychological_Functions_and_Social_Changes/links/5fd3d2b3a6fdccdb8bafd5c/Capitulo-The-method-in-Vygotsky-Social-Compensation-to-achieve-Higher-Psychological-Functions-and-Social-Changes.pdf#page=191
- Watson, J., Crawley, J., & Kane, D. (2016). Social exclusion, health and hidden homelessness. *Public Health*, 139, 96-102. <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2016.05.017>
- Williams, S., & Stickley, T. (2010). Stories from the streets: people's experiences of homelessness. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 18(5), 432-439. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2850.2010.01676.x>
- Willig, R. Cerf, Y., & Keller, V. (2023). *La charité, c'est noyer le droit dans la fosse à purin de la pitié*. Editions d'en bas.
- World Federation of Occupational Therapists. (2020). *Message de la présidente de la WFOT*. <https://wfot.org/assets/resources/Presidents-message-French-June-2020.pdf>
- Wresinski, J. (1987). Grande pauvreté et précarité économique et sociale. *Journal officiel de la république française*, 6, 1-113. <https://www.joseph-wresinski.org/fr/wp-content/uploads/sites/2/2016/07/Rapport-WRESINSKI.pdf>
- Wuillemin, T., & Bodenmann, P. (2016). Santé et soins des personnes sans abri. *Revue médicale suisse*, 12(533), 1671–1675. <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2016/revue-medicale-suisse-533/sante-et-soins-des-personnes-sans-abri>

Yaouancq, F., Duée, M. (2014). Le sans-domicile et l'emploi : Des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie. *Insee Première*, 1494. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281440>

Yanos, P., Felton, B., Tsemberis, S., & Frye, B. (2007). Exploring the role of housing type, neighbourhood characteristics, and lifestyle factors in the community integration of formerly homeless persons diagnosed with mental illness. *Journal of Mental Health*, 16(6), 703–717. <https://doi.org/10.1080/09638230701496378>

9. Annexes

9.1 Annex 1 : Lettre d'invitation

Lettre d'invitation à participer à une étude sur le passage allant de la rue vers un logement, avril 2024

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Eugénie Rebord et suis étudiante en 3^{ème} année à la haute école de travail social et de la santé (HETSL) en filière ergothérapie. L'ergothérapie est une profession de la santé et du social visant à soutenir les individus dans la réalisation de leurs activités quotidiennes. En tant que future ergothérapeute, je suis sensible et interpellée par les différents défis sociaux grandissants dans notre société, notamment les défis auxquels s'exposent les personnes vivantes ou ayant vécu une situation de sans-abrisme et de précarité. C'est pourquoi j'ai choisi de réaliser mon travail de Bachelor sur cette thématique.

Dans mon travail, je m'intéresse plus spécifiquement à la transition de vie des personnes ayant vécu le sans-abrisme allant de la rue à un hébergement et aux façons dont les activités quotidiennes, au cours de cette période, sont en relation avec la manière dont un individu se construit ou se reconstruit au sein de son nouveau logement.

L'étude consiste à échanger sur cette transition que vous avez vécue, au travers d'un entretien, afin de comprendre de manière respectueuse et sensible, vos expériences, vos défis et vos ressources. Le but est de décrire les relations entre les activités et la façon dont vous vous êtes construit ou reconstruit. En effet, l'ergothérapie accorde une importance à l'occupation, la santé, le bien-être et ses relations.

C'est pourquoi j'espère avoir l'opportunité de pouvoir vous rencontrer et entendre votre histoire de vie à ce sujet. En effet, pour étayer mon travail, je cherche à mettre en perspective les données théoriques à la réalité du vécu. Votre expérience apporterait donc une contribution précieuse à cette étude.

L'entretien se déroulera à un moment qui vous convient et dans un lieu peu bruyant facilitant les échanges, que nous aurons convenu ensemble et où vous vous sentez à l'aise. L'entretien durera environ une heure et demie mais il sera possible de faire une pause si besoin. Avec votre accord, et afin de ne pas omettre ou déformer vos propos, je souhaiterais enregistrer notre entretien. L'enregistrement audio sera détruit une fois le travail fini.

Votre participation à ce travail est volontaire et toutes les informations fournies seront traitées de manière confidentielle et anonyme.

Si vous êtes intéressé, j'aurais le plaisir de faire votre connaissance. Si vous le souhaitez, une première rencontre avant l'entretien peut être organisée. Voici mon numéro de téléphone (...) et mon adresse électronique eugenie.rebord@hetsl.ch. Vous pouvez sans autre m'envoyer vos coordonnées afin que je puisse prendre contact avec vous.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous présente mes salutations les meilleures.

Eugénie Rebord

9.2 Annexe 2 : Guide d'entretien

Guide d'entretien narratif

Date de l'entretien :

Participant-e :

Introduction :

Bonjour,

Bienvenue et merci d'avoir accepté de participer à cette étude.

Je m'appelle Eugénie et je suis étudiante en ergothérapie à la Haute école de travail social et de la santé (HETSL). Dans le cadre de mon travail de Bachelor, je m'intéresse à la transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme et plus précisément lorsqu'elle intègre son logement personnel. Cet entretien a pour but d'explorer et comprendre comment les activités quotidiennes sont en relation avec la manière dont une personne se crée, se construit ou se reconstruit au sein de son nouveau logement.

J'ai ici un guide d'entretien qui servira de fil conducteur à la discussion avec les différents thèmes que je souhaite évoquer avec vous. Je vais vous poser des questions ouvertes favorisant une communication libre afin de vous permettre de raconter un épisode de votre expérience vécue. L'entretien va durer environ une heure et demie.

Avant de commencer l'entretien, je tiens à m'assurer que vous avez bien pris connaissance et parcouru la lettre et la feuille de consentement et que vous n'avez pas de questions. Il me semble également important de vous rappeler que cet entretien est entièrement confidentiel et que de ce fait aucun élément ne permettra de vous identifier. Il sera donc possible de discuter ensemble d'un nom fictif qui pourra vous être attribué dans le document final.

Enfin, je rappelle aussi que, tout au long de l'entretien, vous êtes libre de répondre ou non aux questions que je vous pose et, à tout moment, d'interrompre l'entretien ou de faire une pause si vous en ressentez le besoin.

Si vous êtes d'accord, cet entretien sera enregistré dans le but de faciliter la retranscription future.

Avez-vous des questions quant à l'étude ou le déroulement de l'entretien ?

Je vous propose maintenant de commencer.

Questions principales :

- Seriez-vous d'accord de me partager votre vécu, votre histoire lors du passage de la rue à un logement ? J'aimerais entendre votre histoire, comprendre comment cela s'est déroulé pour vous.
 - Par exemple, le contexte de ce passage, l'aménagement de votre domicile, les personnes qui étaient là pour vous soutenir, les difficultés par exemple administratives rencontrées, les activités que vous faisiez au cours de cette période mais également vos ressentis face à ces changements.

Questions de relance avec perspective occupationnelle :

- **Faire** : occupation, expérience personnelle, engagement, participation
 - Accepteriez-vous de me décrire les choses que vous faisiez et qui étaient importantes pour vous pendant cette période de transition ?
 - En comparaison à une journée type que vous avez vécu, pourriez-vous m'expliquer comment se déroule une journée type maintenant ?
 - Comment se déroule une journée dans votre logement, du matin au soir ?
 - Seriez-vous d'accord de me partager la manière dont vous avez pu investir et vous projeter dans votre nouveau logement ?
 - Par exemple comment vous avez pu aménager votre logement, personnaliser l'espace, etc. ?
- **Être** : identité, identité sociale, raison d'être, estime de soi, rôle, appartenance
 - Je serais intéressée d'entendre davantage sur votre vécu. Seriez-vous d'accord de m'expliquer comment vos habitudes et vos responsabilités ont changé, se sont ajustées au cours de cette transition ?
 - Est-ce que certaines choses auxquelles vous étiez habitué dans la rue, par exemple votre emploi du temps, ont changé depuis que vous avez un chez vous ?
 - Concernant vos rôles par exemple être voisin ou être ami etc., avez-vous remarqués des changements : certains rôles que vous avez dû investir et d'autres désinvestir au cours de cette transition ?
 - Depuis que vous êtes dans votre logement, que percevez-vous de vous-mêmes, vos émotions, votre bien-être etc. ?

- Avez-vous remarqué des changements dans vos émotions ou votre état d'esprit depuis que vous avez acquis un endroit personnel où vivre ? Par exemple, un sentiment de sécurité ou au contraire de crainte ?
 - Accepteriez-vous de me parler des principaux défis auxquels vous avez été confronté-e et la manière dont vous les avez relevés ?
 - Par exemple s'approprier votre nouveau logement ou encore de passer de vivre en « communauté » à vivre seul ?
- **Appartenir** : connexion avec les autres, communautés, lieux
 - Pendant la période où vous avez emménagé, quels étaient les aides, les ressources et les soutiens que vous aviez autour de vous ?
 - Des relations, des structures ou des amitiés qui ont joué un rôle important pendant cette transition ?
 - Accepteriez-vous de me partager, quelles ont été les activités qui vous ont aidé à reconstruire votre vie et à vous structurer, insérer dans votre quotidien ?
 - Par exemple, des loisirs, des engagements communautaires, des formations professionnelles des mesures d'insertion sociale, des programmes d'occupation etc. ?
- **Devenir** : processus perpétuel de croissance, développement, changement, objectif, aspiration
 - Une dernière question, avez-vous des projets d'avenirs, des aspirations pour le futur ?
 - Des projets à court et moyen terme ?

Nous arrivons au terme de cet entretien, avez-vous d'autres éléments à rajouter, à partager ou des questions à me poser ?

Je vous remercie pour vos réponses et le temps que vous m'avez consacré.

9.3 Annexe 3 : Formulaire d'information et de consentement

Formulaire d'information et de consentement écrit à l'intention du ou de la participant-e à l'étude.

Titre du projet : De la rue à un hébergement : exploration des relations entre occupation et identité au cours de la transition de vie d'une personne ayant vécu le sans-abrisme vers un hébergement.

Responsable du projet : Eugénie Rebord (eugenie.rebord@hetsl.ch) étudiante en 3^{ème} année de Bachelor en ergothérapie à la haute école de travail social et de la santé (HETSL).

Travail réalisé sous la direction de Virginie Stucki, professeure associée à la HETSL et la co-direction de Mélanie Guebey, ergothérapeute.

Objectif de la recherche : Mon travail de Bachelor vise à explorer la transition de vie allant de la rue vers un logement et de comprendre comment les activités quotidiennes, au cours de cette période, sont en relation avec la manière dont une personne, qui a vécu une situation de sans-abrisme, se construit ou se reconstruit au sein de son nouveau logement.

Procédure : Votre participation à cette recherche consiste à m'accorder un entretien narratif d'environ une heure et demie au sujet de votre parcours de vie lors de votre passage allant de la rue vers un logement. L'entretien sera enregistré à l'aide d'un support audio afin de faciliter la retranscription et l'extraction des données futures. La séance se déroulera dans un lieu convenu ensemble et à un moment qui vous convient.

A la suite des informations recueillies lors de ce premier entretien, il se peut qu'un second entretien, avec votre accord, soit programmé pour compléter ces informations et obtenir une meilleure compréhension de votre expérience de transition.

Confidentialité et protection des données :

- Vos réponses à l'entretien ainsi que l'enregistrement audio seront stockés sur mon ordinateur dont l'accès est protégé par un mot de passe. A la fin de la retranscription, l'audio sera détruit.
- Les données recueillies seront anonymisées, c'est-à-dire que toutes les données personnelles permettant de vous identifier seront supprimées. Un nom fictif, que nous pourrions choisir ensemble et qui sera utilisé dans le travail final, vous sera attribué.
- Au cours de la récolte de données, vos droits de stopper l'entretien à tout moment mais également de vous retirer de la recherche à tout moment seront respectés.

- En cas d'intérêt de votre part quant aux résultats de la recherche, un retour oral ou un partage écrit du travail de Bachelor pourront être effectués.

Consentements et signatures :

Nom, prénom de l'étudiante :

Je m'engage à (nom, prénom) :

- Anonymiser votre identité dans le document final
- Respecter votre droit à stopper l'entretien à tout moment
- Respecter votre droit à vous retirer de la recherche à tout moment
- Sécuriser l'espace de stockage de vos données sur mon ordinateur
- Détruire les entretiens audios après les avoirs retranscrits
- Vous partagez les résultats finaux du travail de Bachelor

Signature de l'étudiante :

Nom, prénom du ou de la participant·e :

Je soussigné·e déclare (nom, prénom) :

- Avoir pris connaissance de la fiche d'informations et avoir été suffisamment informé·e par l'étudiante qui mène l'étude.
- Déclare participer de manière volontaire à cette étude en ayant eu suffisamment de temps pour prendre ma décision
- Avoir pris connaissance de la possibilité de me retirer de l'étude à tout moment sans justification ni préjudice
- Avoir pris connaissance et donner mon accord quant à l'enregistrement audio de l'entretien
- Avoir pris connaissance de l'anonymisation des données et de la possibilité de choisir avec l'étudiante d'un nom fictif

Signature du ou de la participant ·e :